

Ensemble, changeons la finance

Financité

magazine

En route pour
l'agence bancaire
itinérante

Les monnaies locales
pour la relance

Comprendre
les « investisseurs
institutionnels »

PERMIS DE POLLUER

Réduire
les inégalités
pour sauver
le climat



FESTIVAL FINANCITÉ

DES MIRAGES AU VIRAGE SORTONS L'ÉCONOMIE DE SA BULLE

DU 16 AU 30 OCTOBRE 2020
À BRUXELLES ET EN WALLONIE
CONFÉRENCES - ATELIERS - JEUX - FILMS

En partenariat avec Avec le soutien de Ensemble, changeons la finance

SOMMAIRE

- 4 **DOSSIER**
PERMIS DE POLLUER
Réduire les inégalités pour sauver le climat
Êtes-vous plus gauchiste ou bobo ?
- 10 **LA FINANCE EXPLIQUÉE**
Les zinzins
- 11 **INTERVIEW**
« On peut se féliciter d'avoir forcé les banques à se capitaliser »
- 12 **ANALYSES**
En route pour l'agence bancaire itinérante
À vendre (et à financer) : énergie 100 % belge
Payer les banquier-ère-s en fonction de leur impact sur le monde
- 18 **ACTUS**
- 20 **FINANCE SOLIDAIRE**
Manger avec l'économie sociale
- 21 **CAMPAGNE**
Banques : « dehors les seniors ? »
- 22 **MONNAIES CITOYENNES**
Relancer le commerce grâce à la monnaie locale
- 23 **LES EXPERT·E·S DU QUOTIDIEN**
Par téléphone que des arnaques ?
- 24 **RÉGIONS**
- 30 **LE MOUVEMENT FINANCITÉ**
- 32 **SANS FILTRE**
Une semaine dans le désert bancaire



Téléchargez-vous l'application mobile de KBC pour y regarder le football ?

Non, je ne téléchargerai pas le foot parce que cela ne m'intéresse pas et parce que ce n'est pas cela que j'attends d'une banque
Pierre Dupriez

Croyez-vous à la promesse d'une banque « socialement responsable » grâce au partenariat entre Belfius et Proximus ?

Les banques actuellement sont devenues des institutions maléfiques. Elles reçoivent les ressources financières, fruit du travail des femmes et des hommes et elles spéculent avec les sommes en dépôt. Il est urgent que chacun puisse trouver une entreprise qui permet de garder en dépôt l'épargne constituée par le fruit de son travail (même avec un intérêt faible). Que ceux-celles qui souhaitent jouer au casino ou à la bourse en prenant le risque de gagner ou de perdre leur mise le fassent en dehors des banques de dépôt.
Benny Rooman

Il m'apparaît qu'il est extrêmement important que nous ayons, en Europe, des outils pour contrer les GAFAM dans tous les domaines. Ici il s'agit d'outils bancaires. Je ne vois pas pourquoi nous laisserions les entreprises états-uniennes s'emparer de toutes nos données y-compris nos mouvements bancaires ! Il y aurait énormément à dire autour de ce sujet qui, à mon avis, déborde – largement – la banque et touche les données personnelles.
Jean-Claude Fagny

INSCRIVEZ-VOUS À NOTRE NEWSLETTER GOOD MONEY ET RÉAGISSEZ SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX : WWW.FINANCITE.BE +

L'INTÉRÊT CONTRE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL ?

Bernard Bayot

Déjà le Deutéronome, écrit vers 630 av. J.-C., condamnait le prêt à intérêt : « Tu ne prêteras pas à intérêt à ton frère, intérêt d'argent ou intérêt de nourriture, de toute chose qui se prête à intérêt » (Deutéronome (23-19)). Détail amusant, le verset suivant (23-20) ajoute une restriction importante : « Tu pourras tirer un intérêt de l'étranger, mais tu n'en tireras point de ton frère, afin que l'Éternel, ton Dieu, te bénisse dans tout ce que tu entreprendras au pays dont tu vas entrer en possession. »

Platon (428-427 av. J.-C., 347-346 av. J.-C.) condamnait, lui aussi, le goût du profit et l'accumulation de richesses. C'est ensuite Aristote (vers 384-322 av. J.-C.) qui a fait une distinction entre l'économique, c'est-à-dire la norme de conduite du bien-être de la communauté, et la chrématistique, qui est l'art de s'enrichir, d'acquérir des richesses, et qu'il juge être une activité « contre nature » qui déshumanise ceux qui s'y livrent. Viennent ensuite Jésus de Nazareth, Mahomet, Charlemagne, Lothaire, Karl Marx, Pierre-Joseph Proudhon et de nombreux autres qui, avec des motivations diverses mais aussi d'autres communes, condamnent l'idée de créer de l'argent à partir de l'argent.

Car, au cours des siècles, l'interdiction des intérêts sur les prêts fut bien la règle et l'inverse l'exception tolérée pour les besoins multiples et variés de chacun·e. Il faut attendre les révolutionnaires de 1789 pour autoriser que soient stipulés des intérêts dans les contrats de prêt.

Et si le Covid nous amenait à reconsidérer les choses ? Le Bureau du Plan a calculé la perte probable de revenus que vont subir les Belges en 2020 suite à l'épidémie : 54 milliards d'euros dont 29 milliards perdus par les ménages, 19 par les entreprises et 6 par les pouvoirs publics. Ça, c'est la situation avant la redistribution réalisée via, d'un côté, les impôts et cotisations sociales versés à l'État et à la Sécurité sociale et, de l'autre, les allocations de chômage, primes régionales pour les entreprises, exemptions de cotisations sociales... Par cette redistribution, l'État va compenser 62 % de la perte de revenu des ménages et 37 % de celle des entreprises !

Mais cette intervention publique massive au profit de l'intérêt général a un coût : 52,8 milliards d'euros de déficit budgétaire selon l'estimation faite mi-juillet par le comité de monitoring. Les pouvoirs publics vont donc devoir emprunter ces moyens mis en œuvre pour voler au secours des entreprises et des particulier-ère-s. Aujourd'hui, l'État belge emprunte jusqu'à 10 ans à intérêt négatif. Fort bien, mais demain ? Imaginons que ce ne soit pas le cas : serait-il justifié que les sommes empruntées pour servir l'intérêt général servent un intérêt en monnaie sonnante et trébuchante aux prêteurs ?

À l'heure où la question monétaire entre (enfin ?) dans le débat public, ne perdons pas de vue que la réponse apportée à cette question est déterminante pour notre modèle de société. ■

Financité
Ensemble, changeons la finance

QUI SOMMES-NOUS ?

Financité est un mouvement qui rassemble des citoyen-ne-s et des associations qui contribuent ensemble à remettre la finance et l'économie au service des citoyen-ne-s et de l'environnement. Pour Financité, encourager la transition écologique et sociale ainsi qu'œuvrer pour le bien commun passe par une finance

plus juste, éthique et solidaire. Au travers d'ateliers, de conférences, de formations, d'outils pédagogiques et d'accompagnement, Financité informe et mobilise pour changer la finance. Partout en Wallonie et à Bruxelles, des groupes de citoyen-ne-s se sont déjà formés pour développer des initiatives de monnaie locale et citoyenne, des coopératives de biens communs, des groupes d'épargne collective...

Tout le monde peut faire un premier pas pour renverser la machine financière. Parallèlement, Financité réalise des recherches sur la finance éthique et solidaire et développe des outils nouveaux pour le financement et la promotion de l'économie sociale. Le Financité magazine est une publication du Réseau Financité. Son but est de faire connaître la finance responsable et solidaire à un public le plus large possible.

Écriture : L'écriture inclusive et la féminisation des noms sont employés dans cette publication, quitte à parfois faire des « fautes » de français assumées, mais remplaçant les femmes et les hommes sur un pied d'égalité. **Rédaction** : rue Botanique 75, 1210 Bruxelles – Tél : 02 340 08 60 – info@financite.be – www.financite.be **Éditeur responsable** : Bernard Bayot **Ont collaboré à ce numéro** : Bernard Bayot, Anne Berger, Eric Dewaele, Louise Dubois, Anne Fily, Nicolas Franka, Adrien Jehin, Morgane Kubicki, Isabelle Lejeune, Danaé List, Adrien Louis, Didier Palange, Valéry Paternotte, Joëlle Tétart. **Graphisme et mise en page** : Louise Laurent & Élise Debouy **Photo de couverture** : Jordan Beltran **Impression** : Les Éditions de l'Avenir



PERMIS DE POLLUER

Plus les riches deviennent riches, plus ils-elles émettent de CO₂. Et ce quand bien même ils-elles ont accès à des modes de consommation plus onéreux et moins polluants. Parmi les individus les plus émetteurs de la planète, on retrouverait les 1 % plus riches américain·e·s, luxembourgeois·es, singapourien·ne·s et saoudien·ne·s. Alors pour sauver l'humanité sur cette planète, beaucoup s'accordent à dire qu'il faut absolument réduire les inégalités qui sont largement corrélées aux émissions polluantes des pays. Sauf que pour le faire, il faut certainement prendre le risque de mettre en péril l'ordre social et financier.

RÉDUIRE LES INÉGALITÉS POUR SAUVER LE CLIMAT

10 % des habitant·e·s les plus riches de la planète sont responsables de la moitié des émissions de CO₂ dans le monde. C'est le résultat d'une étude menée en 2015 par Oxfam. Par leur mode de vie, les plus privilégié·e·s d'entre nous, et vous en faites probablement partie, polluent donc autant que les 90 % restants.

Morgane Kubicki

À l'inverse, la moitié la plus pauvre de la population mondiale n'est responsable que de 10 % des émissions. Et ce alors même qu'elle vit en grande majorité dans les régions les plus vulnérables aux changements climatiques.

Cette étude publiée par Oxfam date de 2015. Depuis, rien n'a changé, ou presque. On sait tout de même que les inégalités de revenus ne font qu'augmenter. Désormais, 1 % des plus riches possèdent plus de deux fois les richesses de 6,9 milliards de personnes. Et puisqu'inégalités économiques et inégalités climatiques sont intrinsèquement liées, il n'y a pas vraiment de quoi se réjouir. Car en effet, 64 % des émissions mondiales sont à attribuer à la consommation individuelle. « Les 36 % restants étant générées par la consommation des gouvernements, les investissements (par exemple en matière d'infrastructure) et le transport international », nous apprend le rapport d'Oxfam.

Dans leur étude intitulée « Carbone et inégalités : de Kyoto à Paris », Lucas Chancel et Thomas Piketty se sont également attaqué à la question. Cela peut surprendre, mais on y voit que les inégalités mondiales d'émission de CO₂ entre individus ont plutôt diminué entre 1998 et 2015. Explication : la progression des classes moyennes aisées des pays émergents qui ont accru leur consommation plus rapidement que tous les autres groupes sociaux et, parallèlement, la stagnation relative des revenus et des émissions dans la majorité des pays industrialisés. Mais il ne faut pas s'arrêter à cette apparente bonne nouvelle : « les inégalités de revenus et de CO₂ ont cependant augmenté à l'intérieur des pays au

cours des quinze dernières années », ajoute surtout l'étude, rappelant encore une fois qu'inégalités climatiques et économiques vont de pair.

La double peine

Pour être plus exact, il faudrait plutôt dire que changement climatique et inégalités sont doublement liés. « Il y a une sorte de double peine : ceux-celles qui subissent – et subiront – le plus les impacts du changement climatique sont ceux-celles qui contribuent le moins au problème. Même si les effets du changement climatique (vagues de

chaleur, sécheresses, montée du niveau de la mer...) touchent également les pays riches », détaille Céline Guivarch, économiste au Cired (Centre international de recherche sur l'environnement et le développement), dans une interview accordée à *Idées pour le développement*.



Les effets du réchauffement climatique se font majoritairement ressentir là où la population est déjà la plus précaire.

Cette approche peut être étendue aux pays : la moitié la plus pauvre de la population vit en grande majorité dans des pays considérés comme plus vulnérables au changement climatique. La théorie voudrait alors que les pays les plus riches, moins touchés, fournissent plus d'efforts en terme de réduction des émissions, logique. Mais le problème est plus complexe. Car si les pays pauvres sont plus touchés par le réchauffement climatique, la question de l'accroissement des émissions, elle, vient surtout

de l'intérieur des pays. « Nos résultats montrent que les inégalités d'émissions de CO₂ mondiales sont de plus en plus expliquées par les inégalités à l'intérieur des pays – et non entre pays », avancent Chancel et Piketty.

Voilà qui devrait plaire à certains pays développés qui, depuis quelques années, estiment qu'ils en font déjà assez pour réduire leurs émissions et qu'ils n'iront pas au-delà des objectifs de base si les pays en développement (et en industrialisation) ne s'y mettent pas à leur tour.

Une corrélation, mais pas un lien de cause à effet

Selon les chiffres annoncés par Chancel et Piketty, les inégalités économiques (c'est-à-dire les écarts riches-pauvres) intra-pays expliqueraient un tiers de l'inégalité mondiale des émissions individuelles (c'est-à-dire la pollution). Plus les inégalités sont élevées, plus une société produit de déchets, de pollution ou émet du CO₂. Il « suffirait » donc de les réduire. Mais Gaël Giraud, directeur de recherche au CNRS,

préviens : « cette corrélation entre inégalités et pollution ne peut pas être comprise comme un lien de cause à effet ». Dans une interview publiée sur le journal du CNRS, il poursuit : « Si demain, tous les humains percevaient le revenu moyen d'un-e Terrien-ne, de sorte que la société mondiale serait parfaitement égalitaire, la réduction des émissions de CO₂ serait négligeable – la hausse des émissions des habitant-e-s modestes compensant la baisse des plus favorisé-e-s. »

Les politiques climatiques représentent souvent un coût important pour des revenus plus modestes.

C'est à ne plus rien y comprendre. Car en réalité, les émissions de CO₂ augmentent avec le revenu et ce même si des personnes plus aisées peuvent avec cet accroissement s'offrir des modes de consommation plus respectueux de l'environnement.

Réduire les inégalités, d'accord. Mais pour diminuer les émissions de gaz polluants au niveau global, mieux vaut miser sur la transformation de nos modes de vie que sur la réduction des inégalités. Et encore... « les actions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et s'adapter à un climat qui change ne doivent pas négliger leur propre effet sur les inégalités et sur la pauvreté et la précarité », préviennent Céline Guivarch et Nicolas Taconet dans leur article « Inégalités mondiales et changement climatique » paru en début d'année.

Le coût social

C'est un fait, les politiques mises en place pour réduire la pollution représentent souvent un coût important pour des revenus plus modestes et contribuent à nouveaux aux inégalités économiques. Dans ce registre, l'exemple de la fiscalité carbone

est emblématique et peut difficilement être oubliée suite au mouvement des Gilets jaunes en France. Pour décourager l'utilisation de la voiture, on augmente les taxes sur les carburants, mais cela augmente le coût pour les personnes réellement dépendantes de leur voiture pour se déplacer. Les mêmes qui sont souvent oublié-e-s des plans de mobilité.

Même chanson pour tout ce qui concerne les « crédits verts ». Une étude menée aux États-Unis il y a quelques années a montré que 60 % de ces différents crédits d'impôts verts entre 2006 et 2013 avaient bénéficié aux 20 % les plus riches. Toute taxe, crédit ou exonération qui a pour but de réduire les émissions de gaz polluants doit donc impérativement s'accompagner d'une politique de redistribution. « Cela suppose de reconnaître les contradictions potentielles entre justice sociale et politiques climatiques et ensuite de mettre en place des dispositifs d'accompagnement et de compensation », en concluent Céline Guivarch et Nicolas Taconet.

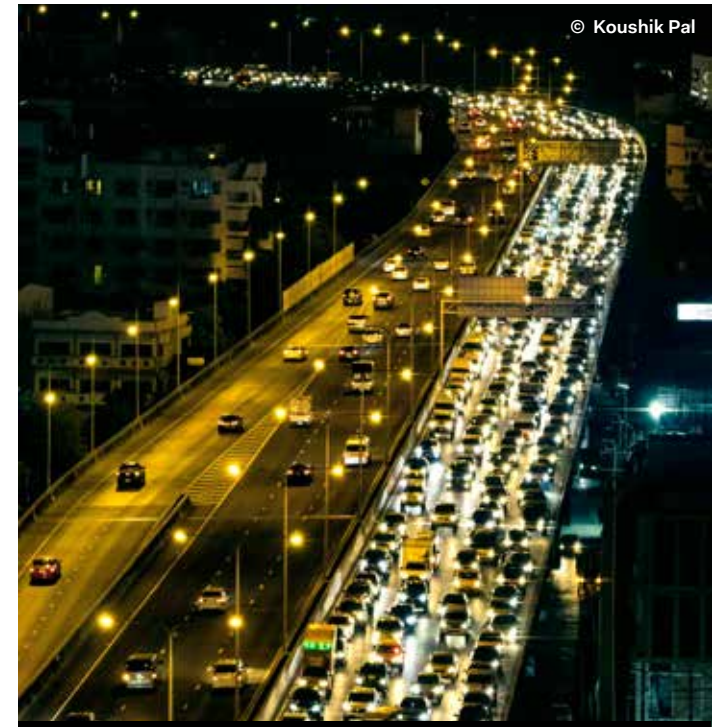
Un risque à financer

Au choix cornélien que constituent les politiques environnementales face aux politiques sociales, il faut encore ajouter une difficulté de taille : celle du risque économique. Céline Guivarch le décompose en deux aspects. D'abord celui de l'horizon temporel qui pousse les décideur-euse-s à prendre des mesures avec un objectif de rentabilité à court terme. L'impact du changement climatique à long terme est alors souvent oublié.

Une transition énergétique trop rapide pourrait toucher le système financier en plein cœur.

Le second, plus pernicieux, est celui du prix. Le véritable coût de l'utilisation des énergies fossiles (en ce compris les risques pour la santé ou les dommages environnementaux) est en effet très peu pris en compte dans le prix global, qui guide les choix de consommation. Mais en plus d'ignorer les coûts externes de leur utilisation, « les énergies fossiles sont encore largement subventionnées : les subventions aux énergies fossiles représentent actuellement entre 250 et 500 milliards de dollars par an (selon les méthodologies d'estimation utilisées), soit entre deux et quatre fois plus que l'intégralité des subventions aux énergies renouvelables dans le monde », rappelle l'économiste du Cired dans iD4D.

Et comment faire l'impasse sur le risque financier. Le risque « climat » qui pèse sur les institutions financières semble de plus en plus pressant. Le gouverneur de la Banque d'Angleterre, Mark Carney, évoque régulièrement le dérèglement climatique comme principal risque qui pèse sur la stabilité du secteur. C'est exact, répond l'économiste Gaël Giraud, mais plus compliqué encore. « Le premier type de risque identifié à juste titre par Mark Carney, c'est la dégradation des actifs dans les bilans des institutions financières du fait des conséquences physiques du réchauffement. Pourtant, à l'heure actuelle, le monde bancaire et de la finance redoute davantage le deuxième type de risque évoqué par



COMMENT CALCULE-T-ON LES ÉMISSIONS D'UNE PERSONNE ET D'UN PAYS ?

Pour estimer les émissions en CO₂ d'un individu, les rapports comme celui publié par Oxfam se basent sur la consommation plutôt que la production. Pour faire simple, selon la distribution des revenus au niveau national, on attribue les émissions associées aux biens et services consommés. Le pays de la production du bien ou du service n'est donc pas pris en compte, tout comme les émissions associées à la consommation des gouvernements ou le transport international par exemple.

À l'échelle d'un pays, on prend généralement en compte la taille d'un secteur en particulier avec son taux d'émission « moyen ». L'exemple du transport routier est relativement évident. On estime le nombre de kilomètres parcourus par une voiture en moyenne que l'on multiplie par le nombre de véhicules que compte le pays. Cette méthode a ses limites puisqu'elle prend en compte la consommation sur le territoire et non l'impact de la consommation d'un produit importé de l'étranger. Pour cela, il faut se référer à l'empreinte carbone.

Carney : les pertes financières que pourrait provoquer une transition énergétique et écologique trop rapide. D'où, au regard des intérêts financiers immédiats, l'urgence de ne pas se presser... », regrette-t-il dans son interview au journal du CNRS. Et d'où une inaction généralisée dans le chef des banques, mais aussi des gouvernements qui doivent parfois choisir entre mettre en péril l'ordre social ou l'ordre financier.

Sauf que « les 10 % les plus riches subissent eux-mêmes de plus en plus les conséquences du changement climatique », rappelle Oxfam. Et les milliardaires aussi ont des intérêts dans les énergies fossiles. ■



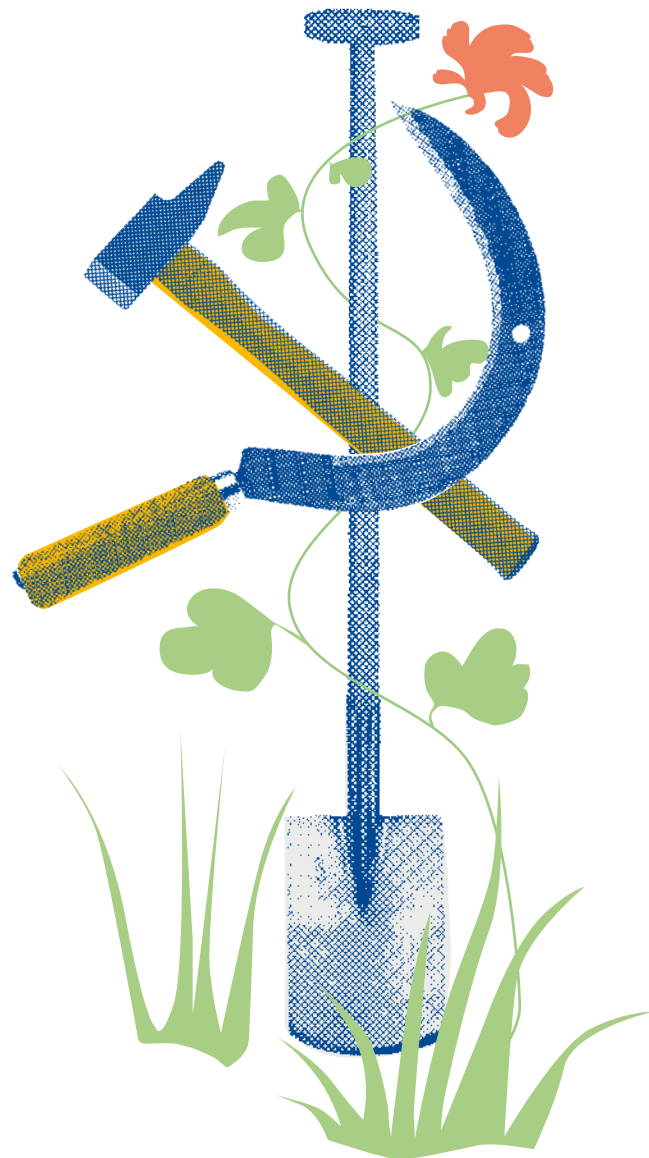
ÊTES-VOUS PLUS

GAUCHO OU BOBO ?

Découvrez-le avec ce test !

Tout ce qui est bon pour la nature n'est pas forcément bon pour les gens. Et l'inverse. Alors accordez-vous plus d'importance aux causes environnementales ou aux causes sociales ? Rendez-vous après ces quelques questions pour le savoir.

(Ce test est une parodie et les résultats n'ont aucune valeur scientifique)



Question 1 : Faut-il établir une taxe kilométrique pour entrer dans les grandes villes ?

- Oui, une taxe liée à l'usage du véhicule à l'intérieur de la ville en fonction des kilomètres parcourus, du type de véhicule et de l'heure du trajet est le seul moyen pour que les gens se détachent enfin de la voiture au centre-ville. Les voitures électriques, elles, pourraient être exclues de la mesure.
- Non, ce type de taxe est toujours au détriment de ceux-celles pour qui il n'y a pas d'alternative à la voiture. Les zones rurales sont délaissées et pénalisées à chaque mesure. Comment se rendre en ville sans train ni transports en commun dignes de ce nom ?

Question 2 : La taxe carbone sur les produits propose d'intégrer l'empreinte écologique d'un bien à son prix. Une bonne idée ?

- Oui, le prix d'un produit devrait prendre en compte son origine géographique et son mode de production. Appliquer une telle taxe détournerait enfin la consommation de produits low cost et peu éthiques. On pourrait à l'inverse encourager les produits issus du commerce équitable avec des aides.
- Non, ce type de taxe empêchera juste les plus précarisés de s'offrir ces produits. Pour les riches l'impact ne sera même pas perceptible et ils continueront à acheter n'importe quoi.

Question 3 : Interdire les véhicules les plus polluants dans des zones à « basse émission » est-il souhaitable ?

- Oui, c'est le seul moyen pour renouveler le parc automobile. Il faut empêcher les épaves de circuler en ville et pousser les automobilistes à basculer vers les véhicules électriques.
- Non, l'interdiction de circulation va toucher ceux-celles pour qui le véhicule est souvent indispensable, mais qui n'ont pas les moyens financiers de se racheter une voiture neuve.



Question 4 : Faut-il interdire les « hard discounters », ces magasins qui vendent des produits à très bas prix, mais qui sont souvent importés ou produits de manière polluante et peu éthique ?

- Oui, ces magasins profitent d'un prix de production plus bas dans d'autres pays pour importer des produits de qualité douteuse et les revendre moins cher sans aucune considération. D'ailleurs, qui a vraiment besoin de ces produits ?
- C'est quoi cette question orientée ? Ces enseignes sont souvent le seul moyen pour des catégories moins aisées de s'offrir des produits autrement hors budget.

Question 5 : Le tarif « prosumer » obligera les détenteur-riche-s de panneaux photovoltaïques à participer aux coûts de gestion du réseau. Est-ce normal ?

- Oui, les détenteur-riche-s de panneaux photovoltaïques bénéficient du réseau électrique et doivent participer à sa gestion au même titre que tout autre producteur d'électricité. Les autres n'ont pas à payer à leur place.
- Non, ce tarif peut dissuader certaines personnes d'investir dans une installation photovoltaïque, pourtant nécessaire dans le développement des énergies renouvelables.

Question 6 : Prendre l'avion, pour ou contre ?

- Il faut clairement arrêter de prendre l'avion pour partir en vacances. Sinon, il faut compenser ses émissions de CO₂ en plantant des arbres.
- Ce serait aux particuliers de se limiter alors que les gouvernements subsidient le secteur aérien à coup de millions d'euros ? Arrêtons d'injecter des millions pour sauver ces compagnies, rendez l'argent aux employé-e-s !

Résultat :

Vous pouvez compter le nombre de points rouges et de points verts que vous avez obtenus. Ils vous donneront sans doute une indication sur la cause que vous défendez plus naturellement. Mais il n'y a aura pas de résultat final. Toutes les mesures pour la défense de l'environnement ont des conséquences sociales et vice versa. ■

LEXIQUE DES INÉGALITÉS CLIMATIQUES

L'idée d'inégalité économique est aujourd'hui facilement identifiable. Elle est généralement évoquée en terme de richesse ou d'écart de revenus. Les inégalités climatiques quant à elles peuvent être définies de plusieurs façons. Les inégalités d'exposition et d'accès font par exemple référence à l'inégale distribution des ressources et de la qualité de l'environnement parmi les différents groupes. Les inégalités d'impact reflètent la contribution des individus à la dégradation de l'environnement. Enfin, il faut aussi prendre en compte les inégalités produites par les politiques climatiques. En effet, certaines mesures décidées par les gouvernements pour réduire les émissions peuvent impliquer des coûts supplémentaires pour des ménages plus modestes. À l'inverse, d'autres mesures visant à encourager la transition vers des modes de consommation plus respectueux de l'environnement excluent de facto ces mêmes individus.

Les zinzins

On les surnomme les « zinzins », les « investisseurs institutionnels » captent ensemble une part astronomique de l'épargne des citoyen·ne·s. Mais qui sont-ils ?

Nicolas Franka

Sur l'échiquier de la finance, les fous sont rois. Banques, fonds de pension, compagnies d'assurances, Hedges funds et autres organismes de placements collectifs (Sicav, ...) peuvent souvent se vanter de posséder des actifs cumulés qui dépassent allégrement le double du produit intérieur brut d'une nation développée. Ils investissent ces montants sur les places boursières, la plupart du temps sous forme de participations au sein des grands groupes internationaux. En Belgique par exemple, on retrouve dans toutes les entreprises du Bel-20 des noms comme le fonds d'investissement BlackRock, le Vanguard Group ou encore les fonds pétroliers norvégiens. Des « zinzins » précisément.

Les « zinzins » allient des stratégies de positionnement à long-terme, avec une plus grande attention portée sur la gouvernance de l'entreprise et la valorisation des parts actionnariales, et des tactiques d'investissements spéculatifs à court-terme sans intérêt réel pour l'activité financée. En général, ils se contentent d'une faible participation dans une entreprise, assez large pour peser, mais assez faible pour permettre une dissémination large. C'est à eux que l'on doit la déshumanisation de l'actionariat. Déjà présents dans les années 60, c'est avec la dérégulation et la financiarisation des années 80 que leur rôle s'est accru. Ils assuraient alors un approvisionnement sans fin sur les marchés.

Tous n'opèrent cependant pas selon le même modèle. Le modèle anglo-saxon par exemple porte une attention plus particulière à la rentabilité du capital, l'allemand préfère les obligations d'États, qui sont moins rémunératrices, mais plus sûres.

Une stratégie d'avenir ?

Voilà pour la théorie. Mais ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que, comme toutes les structures financières, leur métier consiste à minimiser les coûts tout en maximisant le profit. Ici, les coûts représentent le retour promis aux déposant·e·s, épargnant·e·s, assuré·e·s ou pensionné·e·s qui leur ont confié leur argent. Les profits, eux, se trouvent dans le retour sur les actifs et les dividendes qu'ils perçoivent.

Ainsi lorsqu'un fonds de pension allemand investit dans la dette publique de son pays, ce sont finalement les contribuables qui financent leur propre pension... diminué des dividendes versés aux zinzins.

Pour les « zinzins » le coût de leur opération est la part versée à l'épargnant·e.

choix déterminant pour notre avenir. Les investissements d'aujourd'hui qui sont réalisés par les grands investisseurs dessinent déjà le monde dans lequel nous vivrons demain. Laisser une liberté si importante aux « zinzins », c'est accepter qu'ils opèrent des choix à notre place.

Que nos deniers financent des groupes pétroliers, d'armement, des sociétés qui accaparent les terres, n'est pas une fatalité. L'investissement socialement responsable est en pleine croissance, mais la conscientisation de l'importance du placement de notre épargne constitue aussi un enjeu majeur de notre époque. ■

Ce qu'il importe donc de comprendre, c'est que dans une société où l'un des fondements est la propriété privée, l'allocation du capital dans l'économie constitue un

VOUS POUVEZ RETROUVER TOUTES LES ANALYSES DE FINANCITÉ SUR LE SUJET DANS LA RUBRIQUE BIBLIOTHÈQUE DU SITE WWW.FINANCITE.BE

ÉRIC DOR directeur des études à l'école de commerce de l'Université de Lille

« ON PEUT SE FÉLICITER D'AVOIR FORCÉ LES BANQUES À SE CAPITALISER »



Les banques sont-elles en danger ? Avec la crise provoquée par le Covid-19 et les pertes que cela devrait engendrer pour les économies européennes, beaucoup le craignent.

Propos recueillis par Morgane Kubicki

Éric Dor, directeur des études à l'école de commerce de l'Université de Lille, a fait l'exercice en simulant des pertes dans l'industrie, le commerce, la construction, l'horeca et le transport pour voir comment s'en sortaient les banques européennes.

Globalement, est-ce que l'on peut dire que les banques sont en danger ?

Chaque analyste choisit ses propres critères, j'ai simplement voulu montrer l'exposition des différentes banques à des secteurs qui vont probablement subir d'importantes pertes. Sans surprise, les banques italiennes et espagnoles sont les plus exposées. Il y a bien quelques banques qui seraient en difficulté, mais si l'on est optimiste, on peut voir que la plupart, même en devant faire face à des défauts de paiement importants, garderaient des niveaux de capital décentes. À ce niveau, on peut tout de même se féliciter d'avoir forcé les banques, souvent malgré elles, à augmenter leur capital pour faire face aux risques.

On peut dire qu'elles sont mieux préparées pour faire face à une crise qu'en 2009 ?

On ose l'imaginer, oui. Mais il faut dire que cette crise est bien pire que celle de l'époque. Il y a bien une reprise de l'activité après le confinement, mais le niveau d'activité reste en moyenne bien inférieur à celui de l'année passée. La réduction du PIB pour les pays est bien plus importante qu'en 2009 et personne n'est vraiment optimiste.

Ce serait donc plus difficile à gérer qu'une crise qui avait pourtant éclaté au sein même du secteur financier ?

En réalité, le fait que la crise venait de l'intérieur en 2009 avait rendu les choses relativement faciles à gérer. Bien sûr, il a fallu

prendre des mesures importantes à court terme et assumer une recapitalisation des banques par les États. Cela a coûté de l'argent, mais si vous prenez le cas de la France ou la Belgique, cela a même pu rapporter au final, même si c'est difficile à entendre. Je pense que l'on a largement réduit la probabilité de connaître une nouvelle crise qui venait de l'intérieur des banques depuis la crise des subprimes. Ici, ce qui est effrayant est que le problème est global et que les banques sont susceptibles de faire des pertes sur tous les fronts. Il y a une combinaison assez inédite d'un choc d'offre, avec certaines entreprises qui n'ont plus pu produire, mêlé à un choc de la demande avec des acheteur·euse·s moins nombreux·es.

Il a donc matière à s'inquiéter ?

La bonne nouvelle, c'est qu'on voit que les grandes banques ne sont pas vraiment exposées. Les institutions les plus à risque sont de taille plus

Ce qui est effrayant, c'est que les banques sont susceptibles de faire des pertes sur tous les fronts.

modeste. Au premier semestre, les banques ont aussi fait beaucoup de réserves. La grosse question sera celle de l'ampleur des dégâts en hiver et dans l'année qui suit. On a anesthésié temporairement l'économie avec des mesures comme le chômage partiel. Mais combien de temps encore va-t-on pouvoir soutenir cela ? Et si l'on arrête, combien de faillites vont se déclarer ? Je dirais qu'il y a matière à s'inquiéter, oui, mais cela a l'air gérable pour autant que l'on n'arrive pas à un scénario apocalyptique. ■



En route pour l'agence bancaire itinérante

Déjà en place dans plusieurs pays européens, ce service pourrait être solution pour servir les zones plus reculées qui voient leurs agences fermer les unes après les autres.

Anne Fily

Par une belle journée ensoleillée, Ann se promène sur les plages écossaises avec ses trois filles, bottes de pluie aux pieds. Ainsi commence la publicité diffusée par Bank of Scotland. Plan suivant : Ann et ses trois filles saluent l'arrivée d'une camionnette bleue au logo de la banque. Drôle de scène. Pourtant, en Ecosse, elle n'a rien d'exceptionnel. « *Plutôt que de parcourir des kilomètres jusqu'à la banque, nous vous l'apportons* », précise la voix off qui nous laisse comprendre en quoi consiste ce service : une agence bancaire mobile, tout simplement.

L'idée naît en Ecosse après la seconde guerre mondiale. La National Bank of Scotland, pionnière en la matière, cherche une solution pour servir les zones reculées, là où la population est trop dispersée pour justifier la création d'une agence bancaire classique. C'est ainsi que la première agence itinérante voit le jour le 5 novembre 1946 sur l'île de Lewis. Elle sert principalement les petit-e-s agriculteur-riche-s de l'île pour qui se rendre dans la grande ville la plus proche demande plusieurs heures de transport. L'agence mobile, sur la route 9 jours sur 15, parcourt environ 80km par jour.

Sur les routes d'Europe en 2020

Rapidement, de nouvelles institutions emboîtent le pas à la National Bank of Scotland. Et au fil de fusions et acquisitions dans ce secteur qui bouge rapidement, une poignée de banques offrent désormais ce service qui n'a jamais cessé d'exister. Selon les données fournies par les banques britanniques, on comptait l'an dernier 1 593 « arrêts » de banque itinérante.

Les Ecossais-es ne sont pas les seul-e-s à bénéficier de ce service. En Espagne, 5 banques sillonnent

les régions reculées. En Bavière, le succès du camion de la Sparkasse (caisse d'épargne) de Kulmbach et Kronach a fait de son chauffeur/banquier une célébrité locale. Le semi-remorque accueille une vingtaine de client-e-s en moyenne à chacun de ses 11 arrêts. Côté français, le Crédit Agricole a lancé sa flotte itinérante en 2016, qui visite les villages en se calant sur l'horaire des marchés locaux.

Du retrait d'espèce au conseil en crédit

En matière de retrait et ou de dépôt d'espèces, toutes les agences itinérantes n'offrent pas le même service à leurs client-e-s. Ces opérations posent en effet des questions de sécurité qui sont traitées différemment selon la banque et le pays. Dans les camionnettes de la RBS, il est par exemple possible de retirer maximum 3.000 £ pour autant que le-la client-e utilise régulièrement le service. Chez sa concurrente écossaise Lloyds Bank, il n'est possible de retirer que 500 £ par jour.

Dans le camion de la Sparkasse, c'est un autre choix qui a été opéré puisque ce dernier est équipé d'une véritable distributeur automatique placé à l'extérieur. Seul le service de sécurité est en mesure de l'ouvrir ou de le réalimenter et le camion est suivi en permanence par GPS.

Ces agences permettent de servir des populations plus âgées dans des communes rurales ou éloignées des centres urbains.

Dans les agences bancaires du Crédit Agricole par contre, impossible de retirer des espèces. La banque a préféré mettre en place un réseau de commerces partenaires chez qui il est possible de réaliser des retraits.

Question opérations courantes, là aussi les services varient. Les agences espagnoles ont décidé d'offrir tous les services qui seraient disponibles dans une agence classique, alors que d'autres se limitent aux opérations de base (encaisser un chèque, payer ses factures ou imprimer ses extraits de compte par exemple) et renvoient aux agences en dur pour tout ce qui est du conseil.



En Allemagne, la semi-remorque de la SparKasse accueille une vingtaine de client-e-s en moyenne à chaque arrêt.

QUELLE BANQUE POUR L'AGENCE ITINÉRANTE EN BELGIQUE ?

Les banques qui ont mis en place des agences itinérantes en Europe sont essentiellement des banques coopératives ou des caisses d'épargne, avec toutes en commun le fait d'avoir depuis longtemps un fort ancrage dans les zones rurales ou éloignées. Compte tenu de ce qu'est devenu le paysage bancaire belge, avec une forte présence de banques commerciales, notamment étrangères, apparemment plus motivées par la rentabilité que par la volonté de servir des client-e-s partout où ils se trouvent, il est plus difficile de trouver des banques au profil similaire. Belfius pourrait jouer ce rôle compte tenu de son histoire (ex Crédit communal de Belgique), de sa taille (l'une des quatre grandes banques du pays) et du fait qu'elle est entièrement détenue par l'État.

Mais actuellement, cette banque n'en prend pas vraiment le chemin : en 2019, seules 11,33% de ses agences étaient présentes en zone rurale. Finalement, c'est bpost banque, Crelan et Axa (qui pourrait rejoindre le groupe Crelan) qui sont les banques les plus présentes en zone rurale avec plus de 20 % de leurs agences dans ces territoires. Elles auraient toute légitimité pour réfléchir à la mise en place d'un service bancaire itinérant. Ce pourrait aussi un jour être le cas de NewB, nouvelle banque coopérative dont les premiers produits sont attendus cette année, qui a inscrit l'inclusion financière parmi ses valeurs-clés. ■

La solution pour un public non digitalisé

À la lecture des services proposés par toutes ces agences d'un genre particulier, on peut se demander pourquoi diable pareille initiative n'existe pas encore en Belgique. Il faut préciser qu'à ce jour, très peu de travaux d'évaluation de ces agences itinérantes ont été réalisés. Et le service ne présente pas le même niveau de qualité partout. Comment répondre aux attentes des client-e-s quand l'agence itinérante ne passe qu'une ou deux fois par mois, comme c'est le cas pour Bankia en Espagne, ou quand elle ne s'arrête que quelques minutes dans certaines localités comme pour la Royal Bank of Scotland en Ecosse ?

Cependant, il existe à l'évidence de très bons exemples d'agences itinérantes qui permettent réellement de servir des consommateur-riche-s non digitalisé-e-s pour diverses raisons, y compris du fait d'une faible, voire inexistante, couverture Internet (zones blanches). Ces agences permettent ainsi de servir avec satisfaction le plus souvent des personnes âgées vivant dans de petites communes rurales faiblement peuplées ou dans des zones éloignées des centres urbains à l'habitat très dispersé. Elles permettent surtout à ces personnes de ne pas être exclues de l'accès et de l'usage de services bancaires.

L'agence bancaire itinérante n'est évidemment pas la panacée, mais elle peut faire partie d'un bouquet de solutions avec bien sûr le maintien d'agences en dur le plus souvent possible, des espaces partagés entre plusieurs banques, le recrutement d'agent-e-s indépendant-e-s, des partenariats entre banques et d'autres services à la population, afin de lutter contre l'exclusion bancaire des publics non digitalisés et éloignés, à la condition bien sûr que le service réponde véritablement aux attentes des client-e-s. ■

POUR ALLER PLUS LOIN : « AGENCES BANCAIRES ITINÉRANTES : UNE SOLUTION AUX AGENCES EN DUR ? », PAR ANNE FILY, JUILLET 2020, DISPONIBLE SUR WWW.FINANCITE.BE



À vendre (et à financer) : énergie 100% belge

En Belgique, trois quarts de la production énergétique est détenue par des acteurs étrangers. Pourtant, un projet local rapporte jusqu'à 8 fois plus à la communauté.

Anne Berger

Acheter sa propre éolienne (ou du moins une partie), c'est possible. Et à en croire les chiffres, c'est même souhaitable pour l'économie locale. Car si la production est un des piliers de nos sociétés modernes, le développement d'énergies renouvelables est incontournable pour freiner le dérèglement climatique. Mais aujourd'hui la production et le pouvoir de décision ainsi que les retombées financières qui y sont liées restent en grande partie entre les mains de grands groupes internationaux.

Pourtant, la maîtrise de la production est loin d'être anecdotique. Elle a en effet un réel impact sur l'indépendance énergétique d'un pays, mais aussi la résilience des communautés. C'est dans ce cadre que de nombreuses initiatives comme les coopératives citoyennes de production d'énergie renouvelable cherchent à faire vivre les principes de la « démocratie énergétique » en faisant financer des projets par les citoyen-ne-s. Ce mouvement s'est même récemment traduit par la création de « communautés d'énergie » dans les textes européens. La roue est-elle sur le point de tourner ?

En Belgique, la majorité de la capacité installée est détenue par de grands groupes étrangers.

Un modèle qui favorise les grands groupes
Quelques chiffres pour commencer. Sur le territoire belge en 2017, les installations éoliennes représentaient 2 890 MW, soit 7% de la consommation totale d'électricité. Une proportion nettement inférieure à la moyenne européenne de 11,6%. L'objectif affiché est donc très clairement d'augmenter la contribution de l'éolien. Mais pour ça, les efforts à fournir sont importants. Côté wallon par exemple, pour respecter sa contribution au Plan national énergie climat, il faudrait quasi doubler la production en 10 ans pour arriver à l'objectif fixé pour 2030.



En Wallonie précisément, le parc éolien est détenu en majorité par des entreprises privées (88%) contre 7% pour les sociétés intercommunales et 5% pour les coopératives citoyennes

© Britta Preusse - Unsplash

FINANCER LES PROJETS CITOYENS

Pour les diverses initiatives citoyennes de production électrique, il faut résoudre la quadrature du cercle : mobiliser des volumes importants de financement pour étendre la maîtrise citoyenne sur les outils de production tout en préservant leur indépendance vis à vis de différents acteurs (groupes privés, banques, communes...)

À quelle échelle concevoir l'intervention citoyenne dans la production d'électricité ainsi que son financement ? Comment se financent actuellement les coopératives citoyennes et quels écueils rencontrent-elles ? Quelles solutions de financement peuvent répondre à leurs enjeux ? Les futures communautés d'énergie promues par les directives européennes permettront-elles un accès facilité aux ressources financières tout en permettant à la dynamique citoyenne de conserver son indépendance ?

Autant de questions que nous nous poserons dans une prochaine analyse à paraître à la rentrée sur le site internet de Financité ! ■

Cette accélération des installations aura sans doute un impact économique. En 2018 par exemple, près de 80 entreprises implantées en Wallonie étaient actives dans la filière éolienne et celle-ci représentait près de 6 000 emplois directs et indirects en 2011 selon Deloitte. Le développement de la filière devrait donc avoir des conséquences positives pour les entreprises et l'emploi wallons. Mais l'ampleur de ces retombées dépend beaucoup du type d'acteur impliqués dans les projets éoliens.

Or, en Wallonie précisément, le parc éolien est détenu en majorité par des entreprises privées (88%) contre 7% pour les sociétés intercommunales et 5% pour les coopératives citoyennes. Et parallèlement, on peut estimer qu'au moins 75% de la capacité installée serait sans doute détenue par de grands groupes étrangers que sont Engie-Electrabel, EDF-Luminus ou le néerlandais Eneco.

Pour 1 euro investi dans un projet citoyen, c'est 2,5 euros qui profitent à l'économie locale.

Ce n'est pas une surprise si les grands groupes sont favorisés. Le secteur de la production énergétique est globalement construit pour répondre à une demande relativement fixe, avec quelques grandes unités de production. Mais surtout, par les textes de loi et pour une question de rendement, les grands parcs (au moins 5 éoliennes) sont largement favorisés. Pour donner un ordre d'idée, la construction d'un parc de 7 éoliennes de 3 MW peut atteindre 25 à 30 millions d'euros et nécessite donc un apport de capitaux conséquent plus accessible pour les grands groupes.

Quelles conséquences pour l'économie locale ?

Qu'il s'agisse de grands groupes ou de plus petites structures, la plupart des actifs éoliens wallons sont détenus in fine par des acteurs non-belges. Exception faite des coopératives et de quelques intercommunales, les seuls acteurs privés 100 % belges que nous avons pu identifier sont Ventis, basé à Tournai, Storm (Anvers) et Eoly filiale du groupe Colruyt. Cette situation pose un problème de souveraineté et de résilience : les décisions importantes sont prises au niveau de quelques sièges sociaux, sans nécessairement prendre en compte l'intérêt local et régional wallon.

Les actifs passent ainsi régulièrement de main en main au gré des orientations stratégiques, du cours de bourse et des restructurations des grands groupes. Ainsi en 2016, le plus grand parc onshore de Belgique (Estinnes) a été vendu par Windvision, une société belgo-néerlandaise qui avait développé et construit le parc, à l'entreprise chinoise China General Nuclear. On peut imaginer que cette entreprise a par la suite privilégié des prestataires et des équipements chinois. Une fois opérationnels, les actifs peuvent en effet être revendus à des investisseurs financiers d'ampleur mondiale, car ils représentent des placements dont le rapport risque-rentabilité est attractif. Ainsi

BlackRock, le premier fonds d'investissement mondial, détient des actifs éoliens dans divers pays européens.

Huit fois plus pour la communauté

Mais c'est sur les retombées économiques locales limitées que les projets des géants de l'énergie sont sans doute le plus critiquables. Une étude, réalisée en 2016 par l'Institut de technologie énergétique montre que pour un parc éolien de 7 turbines de 3 MW chacune, 7 millions d'euros reviendraient à la communauté locale si le projet était développé par une entreprise internationale contre 58 millions d'euros si le projet était développé localement, soit 8 fois plus, en récupérant le retour sur investissement et les salaires notamment.

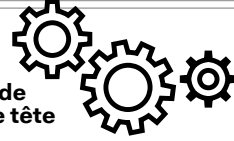
Une autre étude française, réalisée par l'association Energie Partagée publiée en décembre 2019, corrobore ces résultats : « les projets énergétiques citoyens sont 2 à 3 fois plus rentables pour le territoire, par le biais de l'investissement citoyen et du recours à des prestataires locaux ». Cette étude conclut que dans un projet citoyen local, pour 1 euro investi, c'est 2,5 euros qui profitent à l'économie locale.

Avec les « communautés d'énergie », qui permettent à des collectifs citoyens de mener toute une série d'activités jusqu'à réservées aux entreprises comme la production, la fourniture ou le stockage d'énergie, les communautés ont donc leur rôle à jouer dans ce secteur. Mais pour cela, les acteurs-rice-s citoyen-ne-s ont besoin d'outils de financement adéquats. ■

POUR ALLER PLUS LOIN : « RELOCALISER LA PRODUCTION ÉNERGÉTIQUE », PAR ANNE BERGER, DISPONIBLE SUR WWW.FINANCITE.BE

ANALYSE

Niveau de prise de tête



Payer les banquier-ère-s en fonction de leur impact sur le monde

Comme chaque année, Financité était partenaire de la Fondation pour les Générations Futures pour le prix de la finance responsable (« HERA Award Sustainable & Responsible Finance 2020 »).

Valéry Paternotte

La finance responsable doit nous inviter à repenser les outils de calcul et de gestion qui sont au cœur du système financier pour soutenir la transition vers une économie soutenable. Et le travail d'Isaline Thirion (ULiège), heureuse élue lors de cette cérémonie 2020, y contribue.

Dans son mémoire, elle y amorce une réflexion sur la rémunération des gestionnaires de fonds. Existe-t-il une façon de calculer la rémunération variable (autrement dit le bonus) de ces gestionnaires en fonction du double objectif des fonds qu'ils-elles gèrent : la rentabilité financière, mais aussi la plus-value sociétale ?

Des deux composantes, c'est évidemment l'évaluation de l'impact qui pose le plus de problèmes méthodologiques. Certes, les approches proposées se sont multipliées au cours des 10 dernières

années, mais il reste de nombreux problèmes à résoudre.

Il faut par exemple décider si l'on peut se contenter d'appréciations qualitatives, sortes d'enquêtes auprès des parties prenantes, ou s'il faut quantifier, voire même exprimer les impacts en espèces

sonnantes et trébuchantes. Même lorsqu'une mesure apparaît évidente à quantifier, des questions se posent. Le nombre d'emplois créé par exemple, peut être facilement quantifié, mais peut aussi être pondéré en fonction de la qualité de ces emplois. Une mesure déjà plus subjective.

L'autre défi est celui de l'établissement de liens de causalité. L'impact étudié peut-il être attribué à l'activité en question ? Après tout, l'impact était peut-être en partie un succès collectif ou le produit d'un heureux concours de circonstances. Il pourrait aussi avoir engendré des externalités négatives. L'impact pourrait en outre n'être qu'éphémère...

Estimer un impact demande des ressources importantes pour un résultat parfois minime.

Enfin, il faut arbitrer entre les deux objectifs et définir les attentes minimales. Préserver le capital est-il un objectif suffisant en termes de rentabilité, par exemple ? Cela semble être la base, car si ne pas accorder suffisamment d'attention à la rentabilité du fonds le met carrément en péril, on devine que l'impact sociétal sera limité.

Des ressources limitées

Comme cette évaluation de l'impact exige des ressources multiples et importantes (temps, compétences, certification externe), se pose aussi, incidemment, la question de savoir jusqu'où l'affiner et à quelle fréquence l'évaluer. À quoi servirait,



© Lucian Dachman - Unsplash

par exemple, de consacrer un mi-temps à estimer un impact minime ? Ce dernier point explique même en partie l'absence d'incitation en fonction de l'impact dans un grand nombre de structures : on ne voit pas pourquoi on affecterait des ressources déjà rares à un exercice difficile et dont la plus-value n'est pas toujours évidente - ou payer les honoraires souvent élevés d'un-e consultant-e qui n'a pas forcément non plus toutes les réponses en matière d'évaluation d'impact.

Plus fondamentalement, on comprend bien que tout système d'évaluation induit des comportements parfois indésirables. Il est clair qu'un-e gestionnaire payé-e au résultat va se fixer des objectifs moins ambitieux. Ou se concentrer sur les seuls impacts mesurables et mesurés.

Au-delà de toutes ces considérations méthodologiques, on apprend en lisant le mémoire d'Isaline que les gestionnaires de fonds à impact s'impliquent souvent énormément dans la gestion des entreprises dans lesquelles ils-elles investissent. Presque de quoi faire taire les mauvaises langues qui considèrent qu'il ne s'agit que de « flairer le bon coup », leur métier consiste aussi à accompagner les acteur-ric-e-s du changement.

Et, cerise sur le gâteau, on y apprend que certain-e-s gestionnaires considèrent qu'il faut réinvestir les primes d'impact dans la structure (plutôt que de les distribuer individuellement aux gestionnaires). Par exemple sous forme de formations à l'équipe... ou même pour allouer du budget à l'évaluation de l'impact ou en soutenant des entrepreneur-euse-s sociaux-ales. On se rapproche alors dangereusement de la finance solidaire.¹ ■

1. Pour Financité, la finance solidaire consiste à fournir, sans visée spéculative et moyennant une rémunération limitée, l'argent nécessaire à la réalisation d'opérations économiques qui présentent une valeur ajoutée pour l'humain, la culture et/ou l'environnement, en vue de contribuer au bien commun et favoriser la cohésion sociale.

À LIRE / À VOIR

CES FEMMES QUI ONT TRANSFORMÉ L'ÉCONOMIE



Et qui on été oubliées... Vous vous êtes déjà fait la réflexion que l'on ne parlait jamais des femmes économistes ? Si l'histoire les a mis de côté, elles ont bien existé. Le magazine Alternatives économiques leur a consacré un numéro spécial. Alternatives économiques n° 403, juillet 2020, 5,90 euros.

TRAVAIL, SALAIRE, PROFIT

Une série documentaire qui nous entraîne dans les arcanes de l'économie mondiale. Au travers d'entretiens avec 21 chercheur-euse-s, les concepts fondamentaux de l'économie sont passés en revue : travail, emploi, salaire, capital, profit et marché. Disponible sur Arte, épisodes d'environ 50min.



Votre exemplaire gratuit !

→ **TENTEZ DE GAGNER UN DES 5 NUMÉROS DE « Ces femmes qui ont transformé l'économie »**

Envoyez un mail à didier.palange@financite.be. Les 5 plus rapides recevront leur exemplaire à leur domicile.

TOUS LES MÉMOIRES PRÉSENTÉS PEUVENT ÊTRE CONSULTÉS SUR LE SITE DES HERA AWARD [HTTPS://HERA.FOUNDATIONFUTUREGENERATIONS.ORG/FR](https://hera.foundationfuturegenerations.org/fr)

DEUX AUTRES MÉMOIRES PRÉSENTÉS

Le choix du jury n'a pas dû être facile car les deux autres mémoires présentés portaient sur la prise en compte d'incertitudes dans le calcul de rentabilité des panneaux photovoltaïques (Rémi Valepin, UMONS), d'une part, et la détermination d'indices bas carbone prenant en compte les émissions tout au long du cycle de vie d'un produit ou service (Astrid Pierard, UCLouvain) d'autre part. Deux sujets tout aussi essentiels pour une finance plus responsable et solidaire. ■

BELGIQUE INVESTISSEMENT SOCIALEMENT DISCUTABLE

Commençons par une bonne nouvelle. En moyenne, la qualité des fonds autoproclamés « socialement responsables » s'améliore. De 2,8 en 2018, la moyenne est passé à 7,1 pour les fonds commercialisés en Belgique en 2019. Sauf que cette note, donnée sur 100, reste très interpellante. Dans son quinzième rapport sur l'investissement socialement responsable, Financité constate que la part de marché de ces produits financiers atteint un sommet historique de 11,2%, mais la qualité n'est toujours pas au rendez-vous avec 3/4 des fonds qui obtiennent la note éliminatoire de 0. « *Les fonds qui se disent socialement responsables ne doivent répondre à aucune obligation légale et investissent dans ce qu'ils veulent. On a ainsi trouvé 279 fonds qui investissent dans des entreprises ou des États repris sur notre liste noire et qui sont clairement inacceptables du point de vue de l'éthique* », regrette Charline Provost, autrice du rapport 2020.



EUROPE COMBIEN GAGNE VOTRE BANQUIER-ÈRE-S ?

Le nombre de banquier-ère-s millionnaires est encore en augmentation. Un rapport de l'Autorité bancaire européenne établit à plus de 4.938 le nombre de personnes qui ont gagné plus d'un million d'euros sur l'année 2018 (plus 1,58% par rapport à l'année précédente). Ceci est dû principalement à la partie variable de la rémunération qui atteint 139% du salaire en moyenne pour ces « hauts revenus ». Salaire le plus haut observé : 39 millions d'euros.

EUROPE DIVIDENDES

Nous en parlions dans notre numéro de juin, la Banque centrale européenne a demandé aux banques de ne pas distribuer de dividendes cette année. Objectif : préserver la capacité des banques à absorber les pertes. Visiblement, tous les voyants ne sont pas encore au vert puisque l'institution de Francfort a décidé de prolonger de trois mois cette recommandation. Elle rappelle en outre que la modération demandée pour le paiement des bonus et salaires variables est toujours valable.

BELGIQUE LES BANQUES BELGES À L'HEURE DU DIGITAL

Ca bouge du côté des institutions financières. Mais pas forcément pour ouvrir de nouvelles agences ou offrir plus de rémunération sur les carnets d'épargne des Belges. Pour l'heure chez Belfius, l'heure est plutôt aux partenariats stratégiques. La banque vient en effet de signer un accord avec Proximus pour développer une « néo-banque » au sein de l'opérateur téléphonique. De son côté, Belfius intégrera des offres télécoms sur sa plateforme. Aucune précision supplémentaire n'a été donnée.

À quelques centaines de mètres du siège de Belfius, chez KBC, c'est un autre pas stratégique qui s'est joué cet été. La banque a en effet acquis les droits exclusifs pour diffuser des extraits de match des cinq prochaines saisons de la Jupiler Pro League. Du foot disponible sur une application bancaire ? Tout à fait. Selon KBC, cette nouvelle offre devrait lui permettre d'offrir une expérience supplémentaire à ses client-e-s.



© Jannes Glas - Unsplash

MONDE UNE BANQUE SUISSE POUR DISSIMULER L'ARGENT DES BELGES DANS UNE ÎLE PARADISIAQUE... DU DÉJÀ VU

Le Crédit Suisse a-t-il aidé des client-e-s belges à garder leurs comptes bancaires à l'abri du fisc pendant plusieurs années ? C'est un processus connu, puisque plusieurs Belges se sont déjà « confessé-e-s » auprès du Point de contact-régularisation. La banque suisse ouvre, au nom d'une société enregistrée à l'étranger (dans ce cas-ci aux Seychelles) un compte dont le seul bénéficiaire est le-la client-e belge. Aujourd'hui, l'administration fiscale est en possession d'une liste de 2 600 client-e-s belges du Crédit Suisse. Selon l'Echo, les enquêteur-ric-e-s vérifient actuellement s'il y a bien eu exercice illégal du métier d'intermédiaire financier.




W.ALTER

BY **SRIW**

**UNE AUTRE
ÉCONOMIE
EST POSSIBLE**

**W.ALTER
LA FINANCE**

Vous avez un projet coopératif en tête ?
Contactez-nous et, ensemble, construisons
une autre économie.

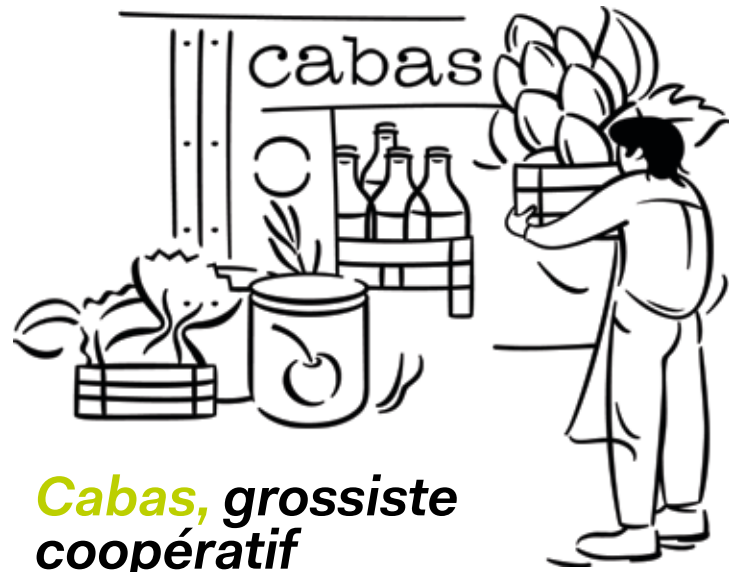
W.ALTER.BE



04 221 99 42
contact@w-alter.be
w-alter.be



Manger avec l'économie sociale



Cabas, grossiste coopératif

Cela fait plusieurs années que l'asbl SAW-B tire le même constat dans son rôle d'accompagnateur de projets : lorsque l'on démarre en tant qu'artisan-e dans le secteur de l'alimentation durable, il est difficile de faire grandir son activité. D'une part parce que certains investissements sont inaccessibles, et d'autre part parce que la gestion du réseau de distribution demande beaucoup de temps pour les petit-e-s producteur-riche-s. En effet, ces dernier-ère-s s'occupent la plupart du temps eux-elles-mêmes de contacter les points de vente, c'est-à-dire sans faire appel à un intermédiaire, et cela ne représentent pas toujours des volumes suffisamment intéressants au regard de toute la paperasserie que la collaboration exige.

Vous l'aurez compris, c'est ici qu'intervient Cabas, anciennement connu sous le nom de Greenscop. « Dans un premier temps, nous visons une collaboration avec une centaine de points de vente bio/alternatifs à Bruxelles, avant d'élargir notre champ d'action. Les commerçant-e-s reçoivent notre catalogue qui met en avant l'ensemble des produits mis à disposition par nos membres. On s'occupe de leur expliquer la valeur ajoutée des produits, et on s'investit pour qu'ils soient bien mis en avant dans les magasins. Pour le-la revendeur-euse, il n'y a plus qu'une seule facture à régler à Cabas, qui s'occupe aussi de la livraison », détaille Egle, qui chapeaute le projet avec sa collègue Mathilde.

Cabas peut en ce sens être assimilé à un grossiste, si ce n'est que le modèle va plus loin puisque les membres qui lui confient leur distribution ont leur mot à dire.

Pour lancer l'activité et implanter son hub logistique, la coopérative entend lever 50 000 €. D'ici la rentrée, les artisans seront mis en avant sur le site internet de la structure, qui fera office de vitrine.

CABAS.COOP

Financité vous présente chaque mois quelques entreprises d'économie sociale en partenariat avec ConcertES



My little green box, la box repas coopérative

Les consommateur-riche-s belges ne manquent pas de choix en matière de box « prêtes à cuisiner ». My little green box est la seule à fonctionner avec des ingrédients bio, locaux, de saison, (presque) zéro déchet et avec des principes coopératifs. En plus de permettre aux Belges de cuisiner des produits de qualité, elle entend en effet promouvoir l'économie sociale. Et pour cette coopérative créée en 2018, cela passe aussi par la promotion de l'alimentation durable, locale et plus respectueuse de l'environnement. Pour permettre au projet de se développer, My little green box espère récolter 100.000 euros d'ici la fin de l'année.

WWW.LITTLEGREENBOX.BE



RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ INSPIRANTE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE SUR TRANSFO ! : TRANSFOMAG.BE



Les entreprises labellisées Financité & FairFin, qui garantissent une plus-value sociale et environnementale pour vos investissements, sont à retrouver sur :

WWW.LABELFINANCITE.BE

Banques : « **dehors** les seniors ? »



Louise Dubois

Depuis la publication du rapport 2019 sur l'inclusion financière, les témoignages sur la difficulté d'accès des plus de 65 ans aux services bancaires affluent. En juin, nous avons donc lancé la campagne « Banques : dehors les seniors ? » pour dénoncer les difficultés vécues par les personnes âgées dans la gestion quotidienne de leurs opérations bancaires.

Première étape : connaître la position des différentes banques en matière d'accessibilité bancaire et les mesures d'accompagnement mises en place pour les client-e-s de plus de 65 ans. Nous avons donc envoyé un questionnaire aux différentes banques et analysé leurs réponses.

Désormais, ce sont aux personnes âgées qui rencontrent des difficultés d'accès aux services bancaires que nous souhaitons donner la parole. Sur base des réponses des banques, le but est de développer ensemble des solutions adaptées à revendiquer auprès des banques et des pouvoirs publics pour permettre à chacun-e d'être autonome dans la gestion de ses opérations.

Envie de participer ?

En pratique : vous avez plus de 65 ans, vous rencontrez des difficultés en matière d'accessibilité bancaire ? Vous avez moins de 65 ans et vous avez des parents, grands-parents, ami-e-s, voisin-e-s de plus de 65 ans qui rencontrent des difficultés en matière d'accessibilité bancaire ? Venez en parler avec nous pour nous aider à faire bouger les choses !

INSCRIPTION : RENDEZ-VOUS SUR WWW.FINANCITE.BE OU CONTACTEZ LOUISE DUBOIS PAR MAIL (LOUISE.DUBOIS@FINANCITE.BE) OU PAR TÉLÉPHONE (071 15 94 68).

Nous organisons 11 débats en Wallonie et à Bruxelles :

CHARLEROI : le 6 octobre de 10 heures à midi – Vecteur, rue de Marcinelle 30 – 6000 Charleroi

PHILIPPEVILLE : le 7 octobre de 10 heures à midi – Centre culturel de Philippeville, rue de France 1 – 5600 Philippeville

LOUVAIN-LA-NEUVE : le 7 octobre de 10 heures à midi – Altérez-Vous, Place des Brabançons 6 – 1348 Louvain-la-Neuve

PERWEZ : le 8 octobre de 10 heures à midi – Le Foyer, Grand Place 32 – 1360 Perwez

BRUXELLES : le 9 octobre de 10 heures à midi dans les locaux de Financité – Rue Botanique 75 – 1210 Bruxelles

MONS : le 13 octobre de 10 heures à midi – Mundaneum, rue de Nimy 76 – 7000 Mons

NAMUR : le 20 octobre de 10 heures à midi à Saint-Servais – ASBL Le Chat à 7 Pattes, rue Saint-Donat 40 – 5002 Saint-Servais

LIÈGE : le 21 octobre de 10 heures à midi OU de 14 à 16 heures – Leansquare Coworking, rue Chapelle des Clercs 1 – 4000 Liège

ARLON : le 27 octobre de 10 heures à midi – lieu à confirmer

BRUXELLES : le 28 octobre de 10 heures à midi dans les locaux de Financité – Rue Botanique 75 – 1210 Bruxelles

Nous limitons le nombre de participant-e-s à chaque débat à 10 personnes afin que tout le monde puisse s'exprimer aisément et pour pouvoir maintenir des distances de sécurité.

Attention : si la situation sanitaire ne nous permet pas de se réunir en présentiel, ces débats auront lieu en vidéo conférence. ■

Relancer le commerce grâce à la monnaie locale

Plusieurs communes ont déjà annoncé des plans de relance de la consommation avec un point commun : elles s'appuient sur la monnaie locale déjà présente sur le territoire.

Morgane Kubicki

Quatre millions d'euros, c'est le montant que la ville de Charleroi a décidé de consacrer à la relance de la consommation. Enfin des euros, pas vraiment. Car pour s'assurer que ce montant profitera au commerce du pays noir,

la ville a décidé de distribuer des Carol'Ors, la monnaie locale déjà en circulation depuis l'an dernier. C'est ainsi qu'à la rentrée, chaque habitant-e recevra dans son portefeuille un coupon d'une valeur de 20 Carol'Ors à dépenser dans les commerces locaux membres du réseau.

Mais Charleroi n'est pas la seule ville à s'être appuyé sur la monnaie locale pour imaginer un plan de relance post Covid-19. C'est justement l'épidémie de Covid-19 qui a poussé à la création d'un billet qui a un petit côté « commémoratif » à Gembloux. La ville a en effet demandé au collectif citoyen qui gère la monnaie locale de l'Orno de créer un billet de 19 Orno pour l'occasion. Un clin d'œil, mais aussi une manière d'inciter les habitant-e-s à dépenser en monnaie locale, puisqu'un billet de 19 Orno ne coûte en réalité que 10 euros à la maison communale mais permet bien de dépenser l'équivalent de 19 euros chez les commerçant-e-s de la région.

À Ath, la commune a fait plus direct : chaque Athois-e de plus de 18 ans recevra un chèque de 5 SolaToi (la monnaie locale en question) à dépenser dans les commerces locaux. À Tournai, il faudra avoir entre 18 et 25 ans pour recevoir 20 Yar, la monnaie citoyenne du Tournaisis et les dépenser parmi les prestataires.

La commune de Wellin, elle, en a profité pour rejoindre le mouvement en devenant la douzième commune à adopter l'Ardoise comme monnaie locale dans la province du Luxembourg. Elle a décidé de distribuer ces billets aux personnes ayant subi un chômage économique durant le confinement. Ils-elles sont déjà 80 à avoir profité de cette aide de 50 Ardoises, soit l'équivalent de 50 euros.

Du papier au système électronique

Vu l'ampleur de certains de ces plans de relance, il a aussi fallu revoir le format de ces « bons de soutien à l'économie locale » qui n'existaient jusqu'ici sur format papier. « Les initiatives des villes vont avoir un impact important sur la circulation des billets de monnaies locales, mais avec le système de paiement électronique, c'est une nouvelle dimension », se réjouit Nicolas Franka, responsable du développement du système de paiement chez Financité.

Le Voltî, monnaie locale condrusienne, et le Val'heureux, dans la région de Liège, s'étaient déjà lancées dans la version électronique de la monnaie locale. Le Carol'Or vient de faire leur apparition sur nos smartphones et la Zinne, avec l'initiative de la commune de Berchem-Sainte-Agathe (lire en page 26) devrait s'y mettre bientôt.

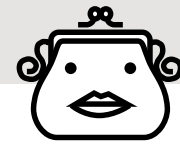
« Le système de paiement électronique supprime le frein de l'impression des billets et facilite la conversion des euros, détaille Nicolas Franka. Avec son développement, nous voulons accentuer le rôle de la monnaie locale, autrement dit la faire circuler pour soutenir le commerce local. »

D'autres initiatives communales sont déjà en cours de préparation, mais elles ne sont pas les seules visées par les collectifs citoyens qui gèrent les monnaies locales. Prochaine étape : impliquer les entreprises locales en les incitant à distribuer, pourquoi pas, des chèques-cadeaux en monnaie locale à leurs employé-e-s. ■

Que fait Financité ?

Depuis plusieurs années, Financité est un acteur de référence en matière de monnaie citoyenne. Il accompagne les groupes de citoyen-ne-s désireux-euses de lancer une monnaie citoyenne, a publié un guide des monnaies citoyennes mais surtout, met en relation, développe des outils communs et porte les revendications des groupes monnaies.

PLUS D'INFORMATIONS : FINANCITE.BE, RUBRIQUE MONNAIES CITOYENNES



Par téléphone que des arnaques ?



Chère Tante Oseille, comme tout le monde, je suis beaucoup restée à la maison ces derniers mois. Je reçois énormément de coups de téléphone de toutes sortes pour me proposer des tas de choses que je n'ai pas demandées. Parfois ça me donne des idées d'achat et cela me tente. Parfois aussi, je trouve les questions un peu bizarres. Mon voisin m'a fait un peu peur : il dit qu'il y a des escrocs qui essaient de nous soutirer des sous. Comment tous ces gens ont-ils mon numéro ?

Tante Oseille vous répond

— Votre voisin a raison.

Il faut être prudent et ne rien donner comme information au téléphone. Avez-vous déjà

remarqué que parfois, lorsque vous décrochez, il y a d'abord un vide : « allo, allo... » avant qu'une personne se mette à vous parler. Ce petit « blanc », c'est le signe que l'on vous appelle d'un « call center » (ou centre d'appels). Ces entreprises, parfois situées à des milliers de kilomètres de chez nous, travaillent pour de grandes sociétés qui leur confient des missions : vendre du vin, de l'électricité, des assurances, etc. Mais parfois aussi, leur objectif est simplement de récolter des informations qui vous concernent. En fait, il y a un vrai marché des informations personnelles. Cela se vend et s'achète.

Un opérateur vous contacte par téléphone, souvent sur une ligne fixe. Il se présente brièvement comme faisant partie de votre mutualité, de la Commission européenne, du SPF Finances, voire de votre banque. Il, ou elle, parle bien, met en confiance et précise à sa victime (vous), que vous êtes bénéficiaire d'un remboursement fiscal, d'une prime liée au Covid-19 ou encore d'une prime professionnelle. Il demande d'effectuer des opérations sur votre digipass bancaire (le petit boîtier pour vous connecter à votre compte via internet) ou votre téléphone portable. Cela permet à l'escroc de prendre la main et d'accéder à votre compte bancaire. Et là, il n'y a plus qu'à se servir. Par mail, la technique est tout aussi efficace. Nous avons tou-te-s déjà reçu le message d'un prince lointain qui voudrait nous faire cadeau d'un héritage,

mais qui demande une petite avance. Cela sent l'arnaque à plein nez. Mais il arrive aussi que vous receviez un message qui bloque votre ordinateur. Ensuite, une personne qui se présente par exemple comme faisant partie de Microsoft, vous propose de réparer la panne en effectuant des manœuvres sur votre digipass afin de le débloquent. C'est un-e pirate qui se fait passer pour un-e sauveur-euse... Le même résultat suit rapidement ces opérations : votre compte est vidé.

Retenez bien qu'aucun organisme officiel n'agit de la sorte.

Retenez bien qu'aucun organisme officiel n'agit de la sorte. Il ne vous sera jamais demandé vos codes ou des manipulations sur les appareils de banque en ligne par

téléphone. Si vous recevez ce type d'appel, ne donnez pas suite à ces demandes, et fournissez à la police les éléments que vous avez pu recueillir (n° d'appel, nom donné, organisme évoqué...). Sinon, le simple fait de poser quelques questions suffit souvent à couper court à la communication.¹ ■

1. Le SPF Economie publie la liste des opérateurs suspects sur son site, rubrique protection des consommateurs.

Que fait Financité ?

Que l'on ait des sous ou pas, aborder les questions d'argent est souvent gênant. Pour en parler facilement, Financité a créé les groupes « Pigné, pas pigeons ! » qui proposent aux participant-e-s d'apprendre à piloter leurs factures.

PLUS D'INFORMATIONS : WWW.FINANCITE.BE/GROUPES-DE-MICRO-EPARGNE

Joëlle Tetart
joelle.tetart@financite.be

NAMUR

→ De l'apéro citoyen à la monnaie hélicoptère, en Lumsou

Le concept est simple, sensibiliser les citoyen-ne-s aux vertus de la monnaie locale, tout en buvant un verre de l'amitié chez de nouveaux partenaires fraîchement démarchés.

Depuis juin, l'équipe de la monnaie locale namuroise, alias le Lumsou, a programmé plusieurs apéros citoyens. L'objectif : célébrer l'arrivée d'un nouveau partenaire (café, bar, restaurant ou magasin) au sein du réseau en invitant les citoyen-ne-s à découvrir les lieux.

À l'entrée, le collectif organisateur teste le principe de la « monnaie citoyenne hélicoptère » en distribuant 2 Lumsous aux premier-ère-s arrivant-e-s, soit l'équivalent d'une boisson offerte pour débiter les festivités. Donner de la visibilité au Lumsou, expliquer le concept de la monnaie locale citoyenne en toute convivialité, en voilà une bonne idée. ■



ENVIE DE PARTICIPER ?
LES PROCHAINES DATES
SUR SON LA PAGE FACEBOOK
DU LUMSOU.

PHILIPPEVILLE **Le visage de la future monnaie locale de l'Entre-Sambre-et-Meuse**

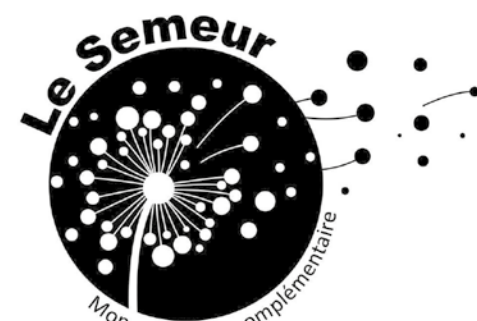
Le logo, le choix des coupures, les symboles sur les billets... Les citoyen-ne-s ont voté.

Le rendez-vous est pris : 10 octobre 2020 au festival de la transition au Domaine Saint-Roch de Couvin. Ce jour-là, le Semeur, monnaie locale de l'Entre-Sambre-et-Meuse sera officiellement en circulation dans 12 communes.

À travers Beaumont, Viroinval, Philippeville, Couvin, Florenne ou encore Chimay, cette monnaie des champs couvrira une région particulièrement agricole surnommée le moulin à Grain. D'où son nom : le Semeur pour semer une économie plus respectueuse de la planète et de ses habitant-e-s. Le compte à rebours est donc lancé. Tout doit être prêt pour octobre : tant les aspects juridiques (création de l'asbl, élection des administrateur-ice-s, validation des statuts...) que l'identité de la monnaie.

Des débats citoyens

De ce côté, trois assemblées citoyennes, de juin à août, ont permis aux citoyen-ne-s de la région de voter pour décider du visage de leur monnaie. Ces décisions



amènent facilement à des débats éclairants sur le monde économique et financier qui nous entoure, y compris notre conditionnement quasi-total vis-à-vis de l'euro. La question de s'inspirer des coupures et des couleurs des billets d'euros s'est d'ailleurs posée.

Les volontaires du Semeur ont aussi demandé conseil à d'autres monnaies déjà en circulation afin de bénéficier de leur retour d'expérience. Le partage de compétences entre les groupes monnaies est en effet assez fréquent et illustre parfaitement les principes de l'économie solidaire et collaborative.

Finalement, bien que les billets n'entrent officiellement en circulation qu'au mois d'octobre, voici quelques indices pour vous faire patienter. Nous pourrions payer en coupures de 0,5, 1, 5, 10 et 20 Semeurs. Les billets de 0,5 sont assez pratiques pour rendre la monnaie (sans jeu de mot!). Quant aux illustrations, c'est la volonté de mêler le folklore de la région avec les différents éléments de la nature qui a obtenu la majorité. Les fameux marcheurs et le carnaval devraient trouver leur place aux côtés des rivières et forêts de la région. Un beau mélange qui donne d'ores et déjà envie d'aller faire du change! ■

ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?
[HTTP://LESEMEUR.ORG/](http://LESEMEUR.ORG/)

Didier Palange
didier.palange@financite.be

CHARLEROI **Le vautour et la tortue**

Vous savez bien qu'il vaut mieux manger qu'être mangé-e, mais vous ne savez pas ce qu'est un délit d'initié-e, ni une coopérative industrielle... Et alors ?

Début juillet, voulant nous retrouver (enfin) en séances présentielles, nous avons inauguré notre nouveau jeu « Vautour : votre paradis sera-t-il terrestre ou fiscal ? » dans nos locaux du Vecteur à Charleroi. Le semaine suivante, Vautour rôdait à notre plus grand plaisir à Bruxelles, Namur et puis Liège.

En se plaçant dans la peau d'un fonds d'investissement (le vautour qui investit sans scrupule ou la tortue qui prend son temps), le but est de se familiariser avec des termes financiers qui n'auront plus rien de barbare en fin de séance.

Laissez-vous tenter par une immersion par le jeu surtout que celui-ci peut se faire en extérieur assis-e-s dans un parc mais



aussi au travers d'une promenade en ville ou en forêt. Comptez juste deux heures et l'assurance d'être minimum 10 et max 25. Qui plus est, après y avoir joué et sur base de notre guide de l'animateur-rice (bientôt disponible sur notre site) vous pourrez rapidement vous l'approprier et devenir « la main invisible » qui rythme ce duel entre Vautours et Tortues. ■

UNE BONNE SOIRÉE JEU VOUS TENTE ? CONTACTEZ VOTRE ANIMATEUR-RICE LOCAL-E.

EN LIGNE **TICA, la méthode dont vous êtes l'héroïne**

Une méthode simple pour arrêter de financer l'optimisation fiscale.

Ne vous fiez pas à l'anagramme peu attirant de TICA : Taux d'imposition du chiffre d'affaires. Charles Debouche, un citoyen qui a décidé de mettre à profit sa retraite pour passer à l'action, a décidé d'en faire une méthode (simple) pour éviter de financer l'optimisation fiscale.

Charles n'est pas comptable, ni économiste ou journaliste d'investigation, mais il a pris le pli de scanner « juste » 3 lignes précises du bilan de grandes entreprises. Au départ du site de la Banque carrefour des entreprises, 1) il tape un nom, 2) il accède aux comptes annuels et se rend à la ligne « impôt payé sur chiffre d'affaire » puis 3) met en regard ce montant avec l'addition des lignes

liées aux ventes, prestations et produits financiers. Il obtient ainsi la part d'impôt (sur bénéfiques) payée par l'entreprise. Et hop vous pouvez le faire aussi!

Sur sa lancée, Charles a comparé les différents acteurs d'un même secteur et a ensuite calculé le gain pour les finances publiques si chaque acteur avait payé au moins le taux moyen TICA spécifique au secteur. Dans le cas des banques : près d'un milliard d'euros sur 4 ans.

Il ne s'agit évidemment pas de considérer cette méthode comme seul outil d'analyse, mais cela permet de constater qui joue le jeu de la contribution publique et qui le fait moins (voire pas du tout). En effet, la comparaison des entreprises entre elles fait sens lorsqu'on découvre ainsi que, sur base de ce calcul, Aldi a payé de 2014 à 2018 6,9 % d'impôt alors

CETTE DÉMARCHE VOUS INTÉRESSE, VOUS VOULEZ LUI DONNER DE LA VISIBILITÉ, CONTACTEZ DIDIER.PALANGE@FINANCITE.BE

que Delhaize en a payé zéro et Match moins de 0,2 %!

Dit autrement, l'indicateur TICA vous donne un outil de plus pour dépasser le social-washing et identifier, autrement que par leur publicité orientée très « belge et solidaire », quels commerces jouent le jeu du partage de la richesse que nous leur apportons en faisons nos courses chez eux!

Charles Debouche sera l'invité d'une de nos Webullitions d'octobre (voir page 31) et il tient à disposition une note complète plus précise sur sa démarche. ■

Anne Berger
anne.berger@financite.be

BERCHEM-SAINTE-AGATHE Une pierre **deux coups**



ces chèques-commerce pourront ainsi les convertir en euros ou en Zinne auprès de la commune.

Dans un premier temps, tous les commerces de la commune en ordre au niveau urbanistique seront éligibles à cette « monnaie communale ». Dans un second temps, la commune cherchera à favoriser les commerces qui respectent les critères de la Zinne. Rappelons que la Zinne s'appuie sur 12 critères pour sélectionner ses prestataires qui doivent en respecter au moins deux. Parmi ces critères on retrouve entre autres la production locale, les circuits courts, l'autonomie de gestion, la création de liens sociaux, le développement de savoir-faire... Et pour étendre le réseau de prestataires de la Zinne sur son territoire, la commune de Berchem-Sainte-Agathe pourra compter sur le soutien du projet Zinne Experiment qui a pour objectif la relocalisation des activités économiques grâce à l'extension du réseau de prestataires, l'injection de Zinnes et la mise en place du système de paiement électronique. S'il est retenu, les communes de 1000 Bruxelles et d'Ixelles se joindront également à ce projet. ■

La relance des commerces passera par un soutien au développement de la Zinne.

Suite à la pandémie de Covid-19, de nombreuses communes bruxelloises sont soucieuses de relancer le commerce local. Et conformément à la déclaration de politique régionale, plusieurs d'entre elles ont souhaité en profiter pour soutenir le développement de la monnaie locale bruxelloise : la Zinne. C'est la commune de Berchem-Sainte-Agathe qui s'est lancée

la première en signant avec Financité un accord pour l'émission de chèques-commerce compatibles avec la Zinne.

Concrètement, les primes communales (environ 100 000 euros) seront versées sous forme de chèques-commerce et ces derniers seront utilisables sur l'infrastructure du système de paiement électronique, connecté à la Zinne à partir de 2021 (un peu de patience, nous vous en parlerons bientôt). Dans le projet actuel, les commerçant-e-s qui reçoivent

BRUXELLES

Ubuntu rejoint le mouvement de la finance solidaire

Avant de devenir une communauté auto financée (CAF), c'est d'abord la passion de la marche qui a rassemblé ce groupe. Ubuntu International, c'est son nom qui pourrait être traduit par « je suis ce que je suis grâce à ce que nous sommes tous », s'est en effet créé lorsque plusieurs personnes originaires du Burundi organisèrent des randonnées dans le Brabant wallon. Mais soucieuse de la sécurité économique de ses membres dont beaucoup



ont fui l'insécurité politique du Burundi, cette association de fait a aujourd'hui décidé de mutualiser une petite épargne. D'ici quelques mois, cette épargne pourra servir à octroyer des crédits aux membres et dans un second temps à

développer des activités génératrices de revenus. L'association rassemble des personnes de Bruxelles et de la région d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et se rassemblera à tour de rôle dans ces deux communes. ■

Danaé List
danae.list@financite.be

BRABANT WALLON OUEST De la cueillette à notre assiette : **la Brawette**

C'est en 2016 que des joyeux-euses optimistes de Braine-l'Alleud en transition ont eu vent de ce qu'était une monnaie citoyenne. 4 ans plus tard, ils-elles voient dans leurs mains les premiers billets.

Former un groupe, créer de la cohésion, se mettre d'accord sur une charte, fonder une asbl, choisir une image, une identité, des couleurs et créer petit à petit des billets qui vont permettre aux citoyen-ne-s de reprendre du pouvoir dans l'économie de leur région... Tout un programme pour les membres de la Brawette. Toutes les deux semaines, ils-elles se retrouvent donc pour avancer dans la création de leur monnaie. Cela

représente du travail, des réunions, des échanges d'idées parfois houleux, mais finalement une grande satisfaction, celle de voir bientôt les premiers billets.

Et les Brawettes sont justement presque là. Grâce à Vincent, un graphiste qui est arrivé dans le groupe « par hasard » au moment où ils-elles en cherchaient un. Au détour de plusieurs essais, c'est la pomme qui a été choisie comme image commune à toutes les Brawettes. Nous suivons donc, au fil des différentes coupures, le chemin d'une pomme, de la cueillette, en passant par le marché pour finir sur notre assiette. Au-delà du chemin local, les Brawettes symboliseront également la communauté, l'intergénérationnel, en passant par le vivre ensemble et le rapport à la terre.

Les prochaines étapes ? La finalisation des billets de 1, 5 10 et 20 Brawettes pour ensuite les imprimer et les faire enfin circuler. Tout un programme ! ■



SI VOUS AUSSI ÊTES DE LA RÉGION ET VOULEZ PARTICIPER À LA CRÉATION DE LA BRAWETTE, ÉCRIVEZ À LA.BRAWETTE@GMAIL.COM.

COURT-SAINTE-ETIENNE Des voisin-e-s, une brasserie et du cash

Après trois mois de confinement, des membres du Brabant wallon ont voulu se retrouver pour réfléchir à la question du cash.

Qu'ils-elles soient actifs dans un groupe Financité, citoyen-ne-s ou faisant partie d'une association membre, ils-elles sont toutes et tous convaincu-e-s de la nécessité de changement et de transition. Les assemblées des voisin-e-s leur permettent à tou-te-s de se rencontrer.

Début juillet, une petite dizaine de membres se sont donc retrouvés-e-s au Quatre Quarts, une coopérative citoyenne qui a réhabilité la gare de Court-Saint-Étienne pour en faire un lieu de rencontre culturel et associatif au cœur de la commune.

Pour ces retrouvailles, la question du cash et de son importance en cette période de crise sanitaire et économique a été abordée. Des infos aux intox, les membres ont pu questionner les arguments anti-cash et leur pertinence. Il n'a évidemment pas fallu très longtemps pour que la discussion tourne autour des monnaies citoyennes et de leur rôle.

Et qui dit résilience de notre économie au travers de l'utilisation du cash et des monnaies citoyennes dit aussi modèle coopératif. À cette occasion, la brasserie de l'Orne, située à Mont-Saint-Guibert, est venue nous faire découvrir la 16 Orne, la bière brassée pendant le confinement.

De la résilience, il y en avait donc lors de cette soirée. Et ces membres désireux-ses de faire changer les choses nous ont conforté dans l'idée que le Brabant wallon est bel et bien dynamique. ■



VOUS VOULEZ REJOINDRE NOTRE PROCHAINE ASSEMBLÉE DES VOISIN-E-S, CONTACTEZ VOTRE ANIMATRICE RÉGIONALE.

Adrien Louis
adrien.louis@financite.be

LIÈGE Tou-te-s au cinéma!



Un mercredi sur deux, à partir de septembre, Financité relance un cycle cinéma suivi d'un moment d'échange convivial. La première séance, consacrée au film « La monnaie miraculeuse », retrace l'histoire de la monnaie locale introduite dans la petite ville de Wörgl en Autriche en 1932 pour pallier la crise économique. Pour les prochaines séances tous les derniers mercredis du mois, nous avons encore de nombreux films à proposer, mais n'hésitez pas à faire part de vos suggestions. C'est vous qui faites le programme!

ENVIE D'EN SAVOIR PLUS? LE PROGRAMME SERA SUR NOTRE SITE ET NOTRE PAGE FACEBOOK. ENVIE DE PROPOSER UN PROGRAMME? ENVOYEZ UN MAIL À VOTRE ANIMATEUR LOCAL ADRIEN.LOUIS@FINANCITE.BE

LIÈGE Journée découverte à l'Accélérateur de Transition

Favoriser une nouvelle manière d'entreprendre, c'est en somme l'objectif de l'Accélérateur de transition (Ac.T Liège). À son actif, déjà deux projets : Jocus Pocus et Robin di Bwès.

Le premier est en passe de devenir une entreprise sociale qui développera des jeux de sociétés écoresponsables et positifs. Le deuxième sera bientôt une coopérative de gestion d'espaces naturels avec pour but la réappropriation de la forêt wallonne par des citoyen-ne-s.

Pour se faire connaître et permettre justement aux citoyen-ne-s de s'impliquer

dans ces projets, l'Accélérateur a ouvert ses portes à la Cité s'invente, perché sur les coteaux de la citadelle, le temps d'une journée festive. Au programme de ce premier samedi de septembre : une déambulation entre les stands à la découverte d'Ac.T Liège, un « sprint à projet » où les membres ont laissé place à l'intelligence collective et un « PitchaTransition » pour présenter son propre projet de transition. ■



100 € et une multitude de projets financés

Chez F'in Common, déjà avec 100 €, tu crées des emplois dignes et durables des producteur-riche-s aux vendeur-euse-s, tu luttas contre la spéculation financière et plein d'autres choses.

Plus d'infos sur fincommon.coop

f'in common

Nicolas Franka
nicolas.franka@financite.be

ANLIER Un partenaire local pour former des expert-e-s du quotidien

En partenariat avec Nature Attitude, une association d'éducation permanente basée à Anlier, Financité participe à l'animation de groupes citoyens qui partagent leurs expériences. **Éric Dewaele**

Au rythme d'une rencontre par mois, une petite dizaine de personnes se retrouvent pour partager une matinée. À Neufchâteau, à Habay et aujourd'hui à Arlon ils-elles échangent sur des thématiques très diverses, mais toutes en lien avec la gestion de notre vie quotidienne. Les animatrices de Nature Attitude s'occupent des sujets ayant trait à la consommation durable et respectueuse de l'environnement tandis que ceux-celles de Financité se concentrent sur les sujets financiers. Ce cycle s'inscrit dans le programme « Pigé, pas pigeon! » qui inclut aussi la possibilité d'enclencher un petit programme d'épargne pour les ménages participant-e-s.

Dans nos habitudes alimentaires, la consommation de pain occupe par exemple une place centrale. Du coup, la boulangerie et le métier de boulanger sont importants. Comment faire



la différence entre un-e « marchand-e de pain » qui propose généralement des produits industriels et des artisan-e-s boulanger-ère-s? C'est en rencontrant l'un-e d'entre eux-elles que l'on peut mieux comprendre les différences de prix et de qualité. Au départ de ce témoignage concret, il est ensuite possible d'amorcer une réflexion sur notre budget ménage et les postes de dépenses importants.

Les jardins partagés fondés sur une logique communautaire, les points de vente à la ferme ou encore la logique des centrales d'achat, typique des grandes surfaces qui cherchent à faire baisser

les prix tout en faisant un maximum de profit sont autant de sujets qui prennent racine grâce aux animations de « Nature Attitude » et qui sont ensuite utilisés pour illustrer la compréhension des mécanismes économiques dans le cadre des ateliers menés par Financité.

Une belle collaboration créative, proche des réalités et source d'inspiration pour des citoyen-ne-s engagé-e-s dans un vaste processus d'émancipation. « Quand on comprend mieux les choses, on devient plus malin pour agir », affirmait récemment une participante. ■

INVESTIR DANS LES OBLIGATIONS DE LA FERME NOS PILIFS, C'EST CROIRE QU'UN AUTRE MONDE EST POSSIBLE.

C'est avoir sous les yeux les résultats concrets de son placement, participer à un projet d'économie sociale proche de chez soi et soutenir l'emploi de 145 personnes en situation de handicap.

Eco-jardinage, alimentation durable, circuits courts, sensibilisation à la protection de la biodiversité, permaculture, productions artisanales et bio, économie circulaire sont autant de secteurs et de valeurs qui permettent à nos travailleurs de s'épanouir dans des emplois qui ont du sens et qui les valorisent.

Pour soutenir son développement LA FERME NOS PILIFS ÉMET DES OBLIGATIONS À 100€.

FINMIP, la Finance Made In Pilifs

FINMIP
— FINANCE MADE IN PILIFS —

Pour un investissement éthique et durable, plus d'infos via:
WWW.FERMENOSPILIFS.BE OU FINMIP@PILIFS.BE



Des mirages au virage : sortons la finance de sa bulle!

Le contexte sanitaire ne nous permet pas de vous livrer tous les détails à l'heure où nous rédigeons ces lignes, mais voici les thèmes que nous aborderons lors du festival Financité.

Vous l'avez lu et entendu milles fois : il y aura un après Covid-19. Certain-e-s projettent le monde de demain de manière binaire : soit meilleur, soit pire mais pas identique. D'autres se positionnent contre un retour à « l'anormal » ou pour une remise des compteurs à zéro afin de redémarrer autrement. Mais cette crise a, en quelques jours seulement, poussé bon nombre de nos croyances hors réalité tout en forçant la mise en place quasi immédiate par les États de plans de sauvetage dépassant parfois de loin certains rêves de militant-e-s ou des lobbies !

Du 16 au 30 octobre, nous serons donc présent-e-s partout en francophonie en mode Festival. Non seulement nous viserons à clarifier certains basculements et autres carabistouilles que nous pensions pourtant vrais pour toujours, mais aussi et surtout, nous analyserons avec vous les alternatives

qui semblent crédibles et nécessaires pour un avenir durable et solidaire.

Trois thématiques seront abordées de multiples manières tout au long de cette quinzaine :

- **La relance par la consommation? Voie obligatoire, complémentaire ou dépassée?**
- **Le budget de l'État et le budget des ménages, quelles limites à leur comparaison, quels enjeux à développer des visions différentes?**
- **L'argent liquide comme airbag aux chocs économiques mais aussi comme alternative au monopole des banques sur nos moyens de paiements?**

Le festival débutera le 16 octobre avec une rencontre-débat dans 6 villes. « Soyons cash avec la presse » invitera un-e journaliste local-e autour du rôle et des moyens des médias d'information dans l'éducation aux enjeux de la finance : ou comment dépasser les poncifs économiques sans sombrer dans une technicité assommante pour les lecteur-ric-e-s.

Cette année encore, en plus des classiques débats, conférences et animations, nous inclurons une approche culturelle grand public via la diffusion d'une représentation théâtrale. De manière à soutenir (modestement) le secteur culturel, nous allons plus loin en 2020 que la diffusion et avons sollicité un travail de production afin d'encourager, au théâtre comme dans la société, la réflexion sur la finance. C'est dans cet esprit que la compagnie du Goupil nous a adapté son spectacle « Sauve qui peut » et nous proposera d'accompagner Don Quichotte moderne, aspiré par les multiples bonnes causes à défendre, mais en errance sur les bons moyens de les faire avancer.

Dans le même esprit d'ouverture, nous travaillons à une bruyante et amusante clôture « en rue » pourquoi pas avec votre fanfare préférée ?

ENVIE DE PARTICIPER, DE NOUS INVITER ET/OU DE NOUS FAIRE UN FESTIVAL DE PROPOSITIONS POUR 2020 N'HÉSITEZ PAS : DIDIER.PALANGE@FINANCITE.BE

Éphéméride Financité

Du 16 au 30 octobre : **Festival**
28 novembre : **Assemblée générale**



Nouvelle collègue

En plein confinement, nous avons accueilli notre nouvelle collègue Louise Dubois (louise.dubois@financite.be) qui rejoint l'équipe communication et est en charge des campagnes. Bienvenue à elle.



F'in Common soutient l'économie sociale

Webullition, la suite

Nous avons été nombreux-ses à nous retrouver par visioconférence pendant les 3 mois de confinement et heureux-ses d'échanger ensemble, de dénoncer les dérives du système économique (encore) en place et de réfléchir à celui qui arrive.

Une fois sorti-e-s de nos maisons, nous avons été soulagé-e-s de lâcher nos casques et nos écrans et de revoir de vrais gens en chair et en os. Mais avouons-le, nous aimions bien ces petits

remue-ménages, qui ont permis à certain-e-s de passer à l'action. Et puis le satané petit virus n'a pas tout à fait dit son dernier mot...

Chez Financité nous avons donc gardé le meilleur des webullitions pour proposer un rendez-vous par semaine à ceux-elles qui le souhaitent, qu'ils-elles viennent d'Arlon, de Tournai ou d'ailleurs. Notre objectif est de donner des éclairages ou de réfléchir ensemble à des phénomènes économiques, financiers ou sociaux d'actualité et d'envisager ensemble des alternatives.

Tous les lundis soir, nous vous proposerons donc un débat, une rencontre ou une conférence avec un-e animateur-ric-e de Financité et/ou un-e invité-e. Rendez-vous pris sur zoom à la rentrée les lundis de 20 h à 21 h 30!

On a hâte de vous retrouver.

Vous l'avez peut-être déjà lu, nous vous avons beaucoup parlé du fonds d'investissement F'in Common. Peut-être vous demandez-vous pourquoi? Quel est le lien avec notre, votre organisation?

F'in Common a été créé par Financité et une trentaine d'autres entreprises de l'économie sociale. Et ce détail a toute son importance. Sous forme de coopérative, le fonds a comme objectif de donner un coup de pouce aux entreprises du secteur qui ont besoin de financement. Ne vous fiez pas au terme « secteur ». L'économie sociale regroupe en réalité une multitude d'activités. À l'heure qu'il est, nous finançons déjà plusieurs projets, de la culture aux ateliers de travail adapté, en passant par le café équitable.

Financité par son expertise acquise dans la finance solidaire est grandement mise à contribution pour que ce projet se pérennise dans le temps afin de créer un cercle vertueux et créatif pour le développement de l'économie sociale.

ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ET D'INVESTIR DANS F'IN COMMON? WWW.FINCOMMON.COOP

VOUS AIMEZ VOTRE MAGAZINE ET VOUS VOULEZ VOUS INVESTIR POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE ET DURABLE ?

L'addition qui fait plaisir

L'assemblée générale du mois de mai a acté le dépassement du cap des 5 000 membres. Merci à chacun et chacune d'entre vous. Ne nous arrêtons pas là!

Grâce à une telle communauté, tous les petits gestes ont des effets démultipliés. Nous continuons donc à faire appel aux dons (dont maintenant 60 % sont déductibles à partir de 40 € / an)

Intégrez notre futur comité de lecture

Cet organe reste à inventer mais nous voudrions lui donner un rôle de comité éthique qui relirait le magazine précédent d'un œil critique. Dans un esprit d'évaluation continue, ce groupe formulerait des propositions afin que le magazine reste cohérent par rapport aux valeurs de Financité mais aussi adapté et respectueux de la diversité de notre lectorat.

PLUS D'INFO RENDEZ-VOUS SUR LE SITE DE FINANCITÉ, RUBRIQUE « AGIR »



*!?!☆⚡:)



**MORGANE
KUBICKI**

Une semaine dans le désert bancaire

Ne pas oublier de retirer du cash.
On se l'était pourtant répété une bonne
dizaine de fois avant de quitter la ville à vélo.
5 jours à pédaler d'un village wallon à un
autre, on savait qu'on allait avoir du mal à
trouver un distributeur de billets.

Mais quand on vit dans une grande ville et qu'on trouve un distributeur toutes les trois rues, on oublie vite. On part à l'aventure sans le moindre billet sur soi et le retour à la réalité ne se fait qu'une fois que le restaurant contacté pour réserver nous précise qu'il n'accepte que le cash.

Heureusement, le 21^e siècle en plus de permettre à Sandra Kim et au Grand Jojo de continuer à chanter, nous a apporté la technologie. Premier distributeur : 3 km, indique Google. Mais on ne me la fait pas à moi. Je les connais ces opportunistes de banque-ère-s qui ferment boutique à la première occasion. Et j'avais raison de me méfier. Une recherche « Taintignies Belfius agence » confirme mes doutes. Un article daté d'avril 2019 apparaît comme premier résultat : « La banque Belfius de Taintignies fermera bientôt ses portes : une motion contre sa suppression votée au conseil communal », titre Sudinfo. Autant vous dire toute suite que la commune n'a pas eu gain de cause.

C'est pénible, ça nous oblige à retourner sur nos pas et sous la pluie pour trouver une agence ouverte, mais pour nous, cela reste possible. Parce que dans ce village, depuis la fermeture de la banque, le distributeur le plus proche se trouve à 3,6 km et un bus passe environ toutes les 2h. Sacré périple pour aller retirer 20 euros ou déposer un virement papier. Je ne connais aucun-e habitant-e de Taintignies, mais je pense à Odette et Irène (c'est mes grands-mères, elles sont mortes, mais ça compte) qui n'avaient pas de voiture et pour qui la banque en ligne relevait de la science-fiction.

Le deuxième jour, on a inventé un jeu qui consistait à compter le nombre d'agences bancaires qui avaient fermé le long de la route. C'est un peu technique puisque les institutions financières ont pris soin de retirer leur logo, mais les couleurs et la façade laissent souvent deviner à qui appartenait l'agence.

Il y avait de quoi faire dans environ la moitié des villages. Le troisième jour, il s'est passé quelque chose d'incroyable. En passant par un village du Hainaut, on a vu pas moins de 3 banques différentes dans la même rue. « Ca doit être un village fortuné ! », s'est écrié mon compagnon de voyage.

Le quatrième jour, on a arrêté de jouer à « Qui a fermé l'agence du village ? ». J'aime bien critiquer le travail des banquier-ère-s, j'en ai même fait mon métier. Mais j'ai repensé aux habitant-e-s de Taintignies et leur combat pour maintenir ouverte la dernière agence du village, puis aux banques qui annoncent chaque année devoir réduire les coûts tout en continuant d'afficher des profits faramineux. Je me suis dit qu'on pourrait inventer un autre jeu. Un concept où on confisquerait les profits réalisés par les banques dans des investissements controversés pour les reverser aux agences des villages. Qui veut jouer ? ■

